Deuxième Année. - N° 248. Edition A. Le Numéro : 10 Centimes Vendredi 5 Mai 1916

"LE TÉLÉGRAPHE"

Rédaction et Administration :
11, Rue de l'Université, 11, LIÉGE
BUREAUX OUVERTS de 8 à 5 heures

Quotidien Liégeois d'Information

TARIF

Petite ligne	0.30
Grande ligne	0.60
Offres d'emploi	0.30
Demandes d'emploi	0.15
Réclames, 3e page, la grande ligne	1.00
Nécrologie, Avis de Sociétés, la ligne	1.00
Avis financiers, Corps du journal	2.50

Communiqués Officiels

Allemand. — Berlin, le 4 mai. — *Théâtre de la guerre occidental.* — Vive activité en certains endroits du secteur compris entre Armentières et Arras. Lutte de mines particulièrement intense au nord-ouest de Lens, près de Souchez et près de Neuville. Au nord-ouest de Lens, une attaque anglaise consécutive à des explosions, a échoué. Dans la région de la Meuse, le tir des deux artilleries a atteint vers le soir et par intermittences une grande intensité, qui s'est encore accrue dans le courant de la nuit. Une attaque française contre nos positions situées sur la pente ouest du Mort-Homme a été repoussée. Sur la pente sud-ouest de cette crête, l'ennemi a pu prendre pied dans un poste avancé. Un avion appartenant à une escadrille qui a lancé des bombes sur Ostende, sans autre résultat que d'atteindre le jardin du palais royal, a été descendu en combat aérien près de Middelkerke. Le pilote, un officier français, est tué. A l'ouest de Liévin, deux avions ennemis se sont abattus à la suite du tir de nos canons et mitrailleuses anti-avions. Dans la région du fort de Vaux, deux biplans français ont été mis hors de combat par nos aviateurs.

Théâtre de la guerre oriental. — Sur le front, la situation est inchangée en général. Nos dirigeables ont attaqué, avec un succès marqué, les installations de la voie ferrée Molodeczno-Mitsk et le croisement de Luminiec, au nord-est de Pinsk.

Théâtre de la guerre oriental. — Pas d'événements essentiels.

Autrichien. — Vienne; 3. — *Théâtre de la guerre russe.* — A l'est de Raranze, un avion de combat austro-hongrois a abattu un avion ennemi. A part cela, rien de particulier.

Théâtre de la guerre italien. — Les combats continuent dans la région d'Adamello. De violents combats d'artillerie se sont produits près de Riva et dans la région du Col di Lana. Nous avons repoussé une attaque italienne dirigée sur la cîme du Rotwand.

Théâtre de la guerre sud-oriental. — Calme.

Français. — Paris, le 3, à 15 h. — En Argonne, après un vif bombardement d'obus lacrymogènes, les Allemands ont tenté hier, en fin de journée, une petite attaque à l'effectif de trois compagnies, sur nos tranchées entre La Harazée et le Four de Paris. Ils ont pris pied un instant dans les éléments avancés, mais ils n'ont pu s'y maintenir, et ils se sont retirés, fortement éprouvés par nos feux. Dans la région de Verdun, assez grande activité des deux artilleries dans les secteurs du Mort-Homme et de Douaumont. Une de nos pièces à longue portée a bombardé la gare de Sebastopol (est de Vigneules). Un incendie s'est déclaré dans les bâtiments de la gare. En Lorraine, contact de patrouilles dans la région de Moncel.

Paris, le 3, à 23 heures. — A l'ouest de la Meuse, bombardement violent du secteur d'Avocourt. En fin d'après-midi, nos troupes, au cours d'un brillant assaut, ont enlevé les positions allemandes au nord-ouest du Mort-Homme. Elles ont fait une centaine de prisonniers et pris quatre mitrailleuses. Activité intermittente de l'artillerie sur le reste du front.

Anglais. — Londres, le 2. — Une attaque allemande entreprise à l'est d'Ypres, au cours de la nuit dernière, après un bombardement d'une heure, s'est écroulée sous notre feu ; l'ennemi ne put atteindre nos lignes. Une autre tentative ennemie au nord d'Albert, fut arrêtée par notre feu. Aujourd'hui, quelque activité d'artillerie. Trois avions ennemis qui, hier, avaient été forcés d'atterrir à la suite de combats aériens, sont descendus endommagés derrière les lignes allemandes.

Londres le 3.— Le commandant turc en Mésopotamie a échangé les malades et les blessés des troupes du général Townshend contre un nombre égal de prisonniers ottomans. Un navire-hôpital et d'autres navires sont partis pour embarquer les soldats anglais. Un petit détachement britannique a quitté Abu Scher le 29 avril et, à proximité de cet endroit, s'est heurté à un fort détachement ennemi, caché dans des tranchées. Un officier anglais a été tué et un soldat indigène a été blessé.

Italien. — Rome, 3. — Pendant la journée du 29 avril, nos détachements de montagnes ont dépassé les avant-postes dans la région d'Adamello, franchi la Lobbia, Le Frimo, et le ravin escarpé de la vallée supérieure de Chiese et ont pris à l'assaut la haute crête rocheuse de Grozzon di Fargorida, en venant de la direction du Col Cavento. Après deux jours de combats acharnés sur les glaciers, nos troupes ont pris à l'assaut les positions sur le Grozzon di Fargorida (3082 mètres), sur le Grozzon de Lares (3354 m.) sur le Col di Lisres (3255 m.) et sur le Col du Cavento (3195 m.) Nous avons fait cent et trois prisonniers parmi lesquels trois officiers et pris deux mitrailleuses, des fusils et une grande quantité de munitions. Pendant la journée de hier, sur tout le front, activité d'artillerie de tous calibres, assez vive dans le Cordevole supérieur et aux endroits les plus élevés de la vallée de Caccolana. Nous avons repoussé de petites attaques contre nos positions sur le Marmolata, dans la dépression de Plitch, aux hauteurs de Podgora et à l'est de Selz.

Russe. — Pétrograd, 3, — A l'aile droite du secteur de Riga, des tentatives d'attaques allemandes ont été repoussées près de Raggasem (au nord du lac Kager). L'artillerie ennemie a très violemment bombardé la tête de pont d'Uexkull, quelques sous-secteurs des positions de Dunabourg et les positions entre les lacs Narocz et Wiszniew.

Informations et Arrêtés de l'Autorité

Avis. — Par jugement du 6 avril 1916 du tribunal de campagne, confirmé le 7 avril 1916, ont été condamnés :

I. — Armand Gobin aîné, de nationalité belge, batelier et commerçant, domicilié à Sclayn ; Jean Leclercq, de nationalité belge, ouvrier en métaux, domicilié à Sclessin ; Epouse Adèle Labar, née Sion, de nationalité belge, domiciliée à Marche, pour crime consommé de trahison commise pendant l'état de guerre sous bénéfice de l'admission d'une infraction moins grave ; Gobin et Adèle Labar, en outre, pour tentative de transmission prohibée de lettres : Gobin, aux travaux forcés à perpétuité et à 6 mois de prison ; Leclercq, à 15 ans de travaux forcés ; Adèle Labar, à 10 ans et une semaine de travaux forcés, en imputant une semaine de détention préventive. Ayant reçu mandat d'un comité d'espionnage ennemi, les trois accusés ont entrepris de transmettre à l'ennemi des informations relatives à des mouvements de troupes et d'autres faits militaires. Ils n'ont bénéficié de l'admission d'une infraction moins grave que parce qu'il a été possible d'intercepter toutes les informations envoyées par eux avant qu'elles ne soient arrivées au pouvoir de l'ennemi. Uniquement pour cette raison, on a pu éviter une condamnation à la peine capitale.

II. — Marcelin Charles, de nationalité belge, mécanicien, domicilié à Marche, à 3 ans de travaux forces, pour avoir prêté aide au crime consommé de trahison commise pendant l'état de guerre.

III. — Henriette Paulus, de nationalité hollandaise, célibataire, domiciliée à Herstal, à 9 mois de prison, pour tentative de transmission prohibée de lettres ; il lui a été tenu compte de 3 mois de détention préventive.

Namur, le 8 avril 1916.

Je porte l'avis précédent à la connaissance de la population de tout le territoire placé sous mon autorité.

Bruxelles, le 20 avril 1916.

Der General-Gouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

A l'Extérieur

Allemagne. — *La réponse à la note.* — Berlin. — La réponse du gouvernement allemand doit être à présent terminée. D'après des informations, la publication doit avoir lieu au cours de la journée de ce vendredi.

L'impôt sur le tabac. — Berlin. — La discussion du projet de loi d'impôts sur le tabac, qui avait dû être retardée par suite de l'absence du secrétaire des finances, a eu lieu jeudi après-midi.

Liebknecht arrêté. — Le *Rheinisch Westfälische Zeitung* écrit : Ainsi que nous l'apprenons, le député Karl Liebknecht se trouvait parmi neuf manifestants qui ont été arrêtés, le 1er mai, sur la place de Postdam. Liebknecht est soldat du Landsturm et, comme lors de son arrestation, il portait des vêtements civils, le tribunal militaire compétent a ordonné une enquête et a délivré à sa charge un mandat d'arrêt.

Nous lisons à ce sujet dans la *Gazette de Voss* : « De nombreux habitants des faubourgs sud de Berlin avaient été invités par des billets manuscrits d'avoir à se réunir sur la Postdamer Platz pour manifester en l'honneur du 1er mai. Des curieux s'étaient également trouvés au lieu de réunion. Les rassemblements populaires dans ce quartier animé ont été dispersés sans répit par la police. Pour contraventions aux ordres de la police, 9 personnes ont été arrêtées. Parmi celles-ci se trouvait le député bien connu Liebknecht ».

Les social-démocrates. — Berlin. — La fraction social-démocratique du Reichtag a, d'après le *Forwaerts*, introduit, mardi soir, la motion suivante : « Veuille le Reichtag prier M. le Chancelier de suspendre, pour la durée de la session, l'instruction ouverte contre le député Liebknecht et suspendre l'arrestation prononcée contre lui.

Les députés bulgares. — (Berlin). — Différents journaux annoncent : «Les députés bulgares resteront en tout quinze jours en Allemagne. Après un séjour d'un jour à Dresde, les députés arriveront le 7 à Berlin, où ils resteront 3 ou 4 jours. Après Berlin, ils visiteront successivement Kiel, Hambourg, Duisbourg, Dusseldorf, Cologne, Mayence et Francfort (Wiesbaden) et ils arriveront à Munich où ils sont attendus pour le 21 ou 22 Mai.

Autriche. — *Négociations austro-allemandes.* — Vienne. — Les négociations au sujet des questions financières et économiques, avec les représentants du gouvernement allemand, récemment arrivés de Berlin, ont eu lieu au ministère des affaires étrangères, avec la participation de fonctionnaires autrichiens et hongrois. Ces discussions ont eu un cours satisfaisant. Les questions techniques particulières seront traitées, à Berlin, par des spécialistes des deux états, à partir de la semaine prochaine.

Signature du traité de commerce roumano-bulgare. — Le *Kambana*, journal officieux bulgare, annonce que le traité de commerce roumano-bulgare a été signé mardi par le ministre de Bulgarie à Bucarest et M. Costinesco, ministre des finances roumain.

Suède. — *Un nouvel impôt.* — Stockholm. — Le gouvernement suédois a proposé un nouvel impôt pour la couverture des frais particuliers occasionnés par la défense du pays. Le supplément de l'impôt est évalué à 54 millions de couronnes.

France. — *Nouveau contingent russe.* — Reuter annonce de Londres : un nouveau contingent de troupes russes a débarqué à Marseille.

Les journaux parisiens déclarent : « Le général Menessier a reçu le quatrième contingent de troupes russes qui ont été amenées au camp de Mirabeau. »

La durée de la guerre. — Le *Dusseldorfer Général Anzeiger* annonce de Paris : En réponse à une question lui posée, le ministre de la guerre a déclaré à la Commission parlementaire de l'armée : « Le point de savoir s'il faut envisager la perspective d'une troisième campagne d'hiver n'est pas du ressort de la France mais de celui du Conseil de guerre des Alliés. Il est à espérer que la France qui, de tous les pays alliés, a été la plus éprouvée, sera préservée d'une troisième campagne d'hiver. »

Hollande. — *Le blocus.* — Le correspondant à La Haye du journal *Est* s'est entretenu avec diverses personnalités politiques, entre autres avec le ministre néerlandais des affaires étrangères, et s'est enquis du point de savoir comment se présentait la question de cession de 30 p. c. du tonnage de navires hollandais au commerce anglais et celle du boycotage du charbon allemand.

Voici, d'après les renseignements qu'il a obtenus un aperçu de la situation : « Les Pays-Bas n'ont pas reçu de demande officielle du gouvernement britannique ; seule l'agence Reuter a parlé de la mesure qui a été prise. Dans ces conditions, la Hollande n'a pas considéré cette information comme revêtue d'un caractère officiel. Néanmoins, le gouvernement hollandais a repoussé des exigences ainsi formulées.

Si toutefois l'Angleterre empêchait la Hollande de se servir du charbon allemand, il incomberait aux sociétés de navigation hollandaises de résoudre cette question. La navigation avec l'Amérique du Nord est de très grande importance parce que la Hollande s'y approvisionne en froment. A l'aller, la navigation pourrait cependant se faire à l'aide de charbon hollandais et de charbon allemand en stocks ; au retour, on pourrait se servir de charbon américain.

Il serait plus difficile de continuer la navigation avec l'Amérique du Sud, d'où arrive du fourrage.

En résumé, la Hollande souffrira de la mesure anglaise, mais la population ne pourra jamais être réduite à la famine. »

Les réfugiés. — Il résulte d'une récente statistique publiée par le gouvernement hollandais que le nombre des réfugiés dans la province de Zélande s'élève actuellement à 7,555 personnes. Dans ce nombre ne sont pas compris les réfugiés belges établis à Sas-de-Gand et à Clinge.

Italie. — *Nouveau crédit.* — La *Neue Zurcher Zeitung* annonce que l'Italie négocie en ce moment, à Londres, une ouverture de crédit de 20 millions de livres sterling pour régler les vivres et les charbons fournis par l'Angleterre.

Grèce. — *Occupation des ports.* — Le *Nea Hellas* mande : Les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont déclaré au gouvernement grec que la Quadruple-Entente occupera tous les ports grecs pour permettre le transport des troupes serbes de Corfou à Salonique. Il s'agit des îles Xanthe, Lauka, Kanto ainsi que des ports de Colonthie, Diakofie et Kolos.

Comment le consul fut arrêté. — Athènes. — On mande de Salonique les détails suivants sur l'arrestation de M. Kuentzer, le consul allemand à Drama : « Le consul allait, en chemin de fer, de Demir-Hissar à Serrès. Le signal étant à l'arrêt, le train s'arrêta à la station de Néochri : le machiniste croyait que la voie ferrée était endommagée. Peu de temps après, une patrouille de cavalerie anglaise, commandée par un lieutenant, cerna le train et arrêta le consul ».

Le consul de Drama. — D'après des informations de journaux français, le consul allemand arrêté à Drama a été conduit à Malte.

Un transport anglais, chargé de troupes serbes, coulé. — On mande d'Athènes que d'après une dépêche adressée au journal l'*Angera* de Janina, un transport anglais, qui était parti de Corfou pour Salonique, avec 1,500 Serbes à bord, a été coulé par un sous-marin, sur la côte de l'Epire. La plus grande partie des soldats auraient été sauvés. Les détails manquent encore, quant au nombre des victimes.

Nouvelles mesures de l'Entente contre les navires. — D'après une dépêche adressée aux journaux suisses, l'amiral de la flotte française dans la Méditerranée, a adressé une note au gouvernement grec, d'après laquelle les mesures prises contre les navires grecs seront renforcées de façon à les placer complètement sous le contrôle de l'Entente. Le général Sarrail a adressé une note identique aux autorités du port de Salonique. Ces mesures sont en corrélation avec les transports de troupes serbes.

Macédoine. — *A Doiran.* — Berlin. — La *Tageliscle Rundschau* annonce : «L'*Az Est* donne de nouveau une information du *Petit Parisien* aux termes de laquelle les troupes allemandes et bulgares auraient occupé la ville et la gare de Doiran».

Suisse. — *Le deuxième tunnel du Simplon.* — Dans la séance de printemps, tenue à Berne, par la délégation internationale du Simplon, il a été annoncé que le deuxième tunnel du Simplon sera probablement achevé vers la fin de 1917.

Angleterre. — *Une réponse anglaise.* — La *Wesminster Gazett* mande que la réponse de l'Angleterre à la note de protestation des Etats-Unis à propos de l'arrestation de 38 Autrichiens, Allemands et Turcs, sur un navire neutre, sera adressée la semaine prochaine.

Démission. — (Londres, Reuter). — Le ministre pour l'Irlande, M. Birrell, a donné sa démission.

Les explications de M. Birrel : A la Chambre des Communes, M. Birrel, secrétaire d'état pour l'Irlande, s'est expliqué sur sa démission. Il a dit qu'il n'avait pas apprécié à sa juste valeur le développement possible du mouvement du Sinn Fein. Il se serait bien rendu compte du caractère de ce mouvement, du nombre de ses scides et de ses siéges ; mais il n'avait pu croire à la possibilité d'événements tels que ceux qui se sont produits. Il a remis sa démission à M. Asquith, aussitôt que la rébellion fut étouffée. A titre de conclusion, M. Birrel a ajouté qu'au début de la guerre il avait cru de son premier devoir de s'efforcer de faire voir à l'Europe une Irlande tout à fait unie. Pour accomplir cette grande tâche, il a couru de grands risques, mais il a aussi beaucoup obtenu.

Irlande. — *Après l'émeute.* — (Londres) — Le commandant des troupes anglaises en Irlande annonce : Le calme renaît petit à petit à Dublin ainsi que dans quelques petits districts. Tout est calme à Cork ; toutefois, dans le district de Fermoy, on signale encore un cas d'émeute. Là bas, la police avait tenté d'arrêter deux individus se trouvant dans deux maisons. Elle rencontra de la résistance armée. Le chef des policiers fut tué ; après l'arrivée de renfort, les occupants de la maison se sont rendus. Les Sinn Fein de Cork n'ont pas participé au soulèvement, mais ont livré les armes. Un détachement de troupes envoyé vers Enniscorty a été chargé d'arrêter les émeutiers dans le comté de Wexfort. Dans les autres parties du sud de l'Irlande, tout est calme.

Exécutions. — (Londres). — M. Asquith a communiqué à la Chambre des Communes que trois rebelles irlandais nommés Pearce, Clark et Magdonagh, qui avaient signé la proclamation de la république, ont été traduits devant un conseil de guerre qui a confirmé leur culpabilité. Ils ont été fusillés jeudi matin. Trois autres rebelles ont été condamnés à 3 ans de prison.

Les tués. — (Dublin - Officiel - Reuter). — Le nombre de tués, dans la capitale seule, se chiffre par 168 dont 46 soldats et 122 révoltés et autres. 179 bâtiments ont été détruits ou endommagés par le feu.

Sur mer. — Londres. — *Lloyds* annonce : Le vapeur « Rochester » a été coulé. Un homme d'équipage est manquant.

— Le vapeur « Rio Branco » est coulé.

— D'après le « *Times* », le vapeur londonnien « Nandel » a livré combat à un sous-marin allemand samedi dernier, peu après sa sortie de la Tyne.

— Les journaux suisses annoncent : « D'après la « *Novo Vremja* », le vapeur russe « Ottomar », en route de l'Amérique du sud vers Liverpool a été coulé, le 27 mars, dans l'Océan Atlantique par un sous-marin allemand. L'équipage a pu être sauvé et a été amené à Liverpool.

— On mande de Bergen : Le vapeur norvégien « Thore Larl » dont le port d'attache est Drontheim, a été arrêté par un sous-marin allemand à un quart de mille de Newcastle, au cours de son voyage vers l'Angleterre. Il dut jeter à l'eau les vivres se trouvant à bord. Le navire a pu conserver le restant de la cargaison.

Revue de Presse

Les sous-marins.

De la *Niederrheinische Volkszeitung* : «On est généralement d'avis que le service des sous-marins présente des dangers particulièrement grands. Des spécialistes en la matière ont prouvé, à l'aide de statistiques, la fausseté de cette opinion. Il faut, reconnaître, en tous cas, que le service à bord d'un sous-marin met à une rude épreuve les ressources physiques et intellectuelles des officiers et matelots. Le sous-marin n'a pas de cuirasse blindée pour se protéger contre les projectiles ennemis ; or, il doit prévenir de nombreuses collisions lorsque manœuvre une escadre sous-marine. Cependant, une sélection bien comprise des équipages et la confiance qu'ont les officiers et marins dans leur appareil ont fait en sorte que le nombre des accidents, dans la navigation sous-marine, ne dépasse pas sensiblement la moyenne de ceux que déplore la navigation ordinaire. Dès qu'il a constaté des avaries, le premier soin d'un équipage est de sortir du sous-marin en détresse. Ce n'est que plus tard qu'on s'inquiète de mettre en sûreté le matériel du bord. Des dispositions ont été prises pour permettre aux hommes de quitter à temps les profondeurs de la mer où un accident les a précipités. L'appareil dont il s'agit consiste en un cylindre rempli d'oxygène, en une cartouche de potasse, une embouchure et un sac respiratoire avec un accessoire de tuyaux. Tous ces instruments sont adaptés à une «veste de natation» que revêtent les matelots en cas de danger.

L'embouchure possède deux soupapes : l'une pour amener, l'autre pour chasser l'air. L'air expiré passe à travers la cartouche de potasse où il perd son acide carbonique ; puis il arrive dans le sac respiratoire ou il se régénère en se mélangeant à l'oxygène du cylindre pour être aspiré à nouveau. Une pince, ferment les navires, empêche l'eau de pénétrer dans le corps. De plus, à chaque appareil, est attachée une bouteille métallique qui contient des rafraîchissements.

En cas de danger, les vestes de secours sont mises en peu de secondes. Puis on ouvre les écoutilles supérieures pour que l'équipage puisse abandonner sa prison sous-marine. Si l'intérieur du navire est déjà immergé, la chose est aisée. S'il n'en est pas ainsi, l'eau doit être amenée par l'ouverture des écoutilles inférieures afin d'égaliser les pressions intérieure et extérieure.

Après l'ouverture des écoutilles, on libère plusieurs bouées, qui emportent vers la surface un cable gradué par mètres. Grâce à ce cable, deux hommes peuvent entreprendre une ascension simultanée que facilitent la veste de secours et le «Sac respiratoire». Certes la montée ne peut pas s'effectuer d'une seule traite car elle serait préjudiciable à la santé des matelots, à raison de la différence qui existe entre les pressions sous-marines et la pression à la surface (à 30 mètres de profondeur il y a un excédent de pression de trois atmosphères). C'est pourquoi si un marin effectue une ascension de trente mètres, il doit s'arrêter de temps à autre, d'abord à 15 mètres, ensuite à 10 mètres et enfin à 5 mètres. C'est d'ailleurs pour faciliter l'observation de ces pauses que le cable a été divisé en mètres. Arrivé à la surface, le marin se débarasse de l'appareil et ne conserve que la veste de secours. Afin de permettre aux équipages de se sauver, alors même qu'aucun navire ne se trouve dans le voisinage du lieu de l'accident, on adapte une bouée de sauvetage à la carcasse du sous-marin. Cette bouée se détache automatiquement, aussitôt que le sous-marin touche le fond. Grâce à un dispositif particulier, cette bouée, reliée au sous-marin par un cable, émet des ondes électriques et libère des fusées lumineuses qui donnent le signal de la demande de secours. Cette invention constitue un grand progrès. Elle diminue de beaucoup la terreur de l'abîme chez les marins de l'arme aveugle, ainsi qu'on l'appelle si fréquemment ».

Carthage up to date.

Une « lettre des Etats-Unis » publiée par l'*Indépendance Belge*, nous apporte un tableau extraordinaire des à-côtés de la prospérité financière de la grande république américaine, et de l'activité des écumeurs de son épargne publique :

« La prospérité des Etats-Unis, en ce moment, est prodigieuse, les salaires déjà si gros augmentent tous les jours. Des légions de travailleurs qui n'avaient jamais eu cent dollars en banque ne savent maintenant que faire de leur argent et sont disposés à se le laisser enlever par le premier beau parleur venu. De pareilles conditions ne pouvaient manquer de ramener parmi nous les brasseurs d'affaires fantastiques et les exploitants d'industries et commerces sportifs que les années maigres d'avant la guerre et l'activité gênante de la justice américaine, avaient contraints à fuir vers des régions plus hospitalières. Ils nous sont revenus de Paris, Londres, Petrograd,

Vienne, Rome et Constantinople. L'Australie même nous en a envoyé beaucoup. Il est permis de croire que la police des capitales étrangères, se basant sur les conditions exceptionnelles que crée la guerre, invoque les raisons de sécurité publique pour se débarasser de ces hôtes gênants. Il est aussi assez probable que la guerre avait tellement réduit et appauvri le champ d'exploitation tout particulier où ces exilés opéraient, que la seule chose qui leur restait à faire était de revenir au pays. Tous racontent la même histoire...

S'ils ne sont pas revenus plus tôt, c'est pour la raison bien simple qu'ils étaient sous les verrous. C'est ainsi que les journaux nous annoncent le retour, par le dernier bateau de Rotterdam, de Mme Ellen Peck, aux nombreux aléas, l'ancienne présidente de la Société internationale pour la fabrication de la soie. Par le même bateau qui nous ramena Mme Peck, le fameux docteur Orchardson fit aussi sa réapparition. On ne sait pas comment le docteur s'appelle réellement, car il fut, à différentes époques, connu sous dix-sept noms différents. C'est sous le nom d'Orchardson qu'il organisa la fameuse Compagnie pour l'exploitation des bancs d'huitres fossiles diamantifères de Patagonie. Le retour dans la patrie de tous ces personnages extraordinaires, à une époque où les gogos (suckers) y sont plus nombreux et plus riches que jamais, fait supposer avec raison qu'avant la fin de l'année courante des millions de malheureux auront été séparés des dollars qui les encombrent aujourd'hui.

Déjà des journaux d'un certain genre regorgent d'annonces extraordinaires et les circulaires pleuvent sur le pays, annonçant mille moyens divers et faciles de devenir aussi riche que Rockefeller. Mines d'étain en Bolivie et en Chine, pétrole dans les Montagnes Rocheuses, gaz naturel au Canada, plomb argentifère dans le Missouri, zinc dans l'Arkansas, diamants dans le Texas, torpilles aériennes dirigeables, repêchage de galions espagnols coulés au seizième siècle, exhumation des innombrables millions du pirate Morgan enterrés au dix-septième siècle, mines d'or et de platine dans toutes les parties du monde, il y en a pour tous les goûts, rien n'est oublié, tout y est, même les rapports d'ingénieurs, de chimistes et de géologues dont personne n'a jamais entendu parler. On offre des actions et des parts d'action, en grande ou en petite quantité, à tous les prix, pour toutes les bourses.

Déjà, on a coffré un M. George Putnam, qui, rentré d'exil il y a moins d'un an, pauvre comme le proverbial Job, avait trouvé moyen, en cette période si courte, d'acquérir dans le Connecticut une résidence magnifique, si vaste que vingt-cinq domestiques y suffisaient à peine, sans compter plusieurs automobiles de luxe, une dizaine de chevaux de course et un yacht de 5,000 tonnes qui est le dernier cri du genre. C'est à vendre des concessions de minerais d'étain en Bolivie, concessions qui n'existaient pas, que Putnam devint riche en moins d'un an. On lui mit la main au collet au moment où il montait à bord de son yacht en partance pour les Antilles, où il se proposait de passer une petite vacance en compagnie de la femme de son secrétaire particulier. Ce dernier, poussé par un sentiment où la jalousie ne tenait, paraît-il, pas une très grande place, avait dénoncé son patron à la justice après avoir empoché pour son compte personnel des remises importantes faites au cours de la semaine par des gobeurs innombrables possédés d'un désir aigu d'acheter une tranche de concessions boliviennes. »

La guerre et les finances de la ville de Paris.

Un décret du 17 avril vient d'autoriser la ville de Paris à procéder à une nouvelle émission de bons municipaux. Le montant maximum de cette émission est fixé à 300 millions, Les conditions sont les mêmes que pour les précédentes émissions, c'est-à dire que les souscripteurs pourront se faire délivrer, séance tenante, à la caisse municipale, des bons à six mois ou à un an portant intérêt, les premiers à 5,25 % et les seconds à 5,50 % net et sans retenue pour impôts.

Il parait intéressant, dit le « Temps », à l'occasion de ce nouvel appel au crédit public, de jeter un coup d'œil en arrière et d'examiner quelle a été jusqu'à présent l'influence sur les finances de la ville de Paris, des graves événements dont nous sommes témoins depuis plus de vingt mois. A la veille de la guerre, le 31 juillet 1914, la trésorerie municipale présentait une disponibilité de plus de 87 millions de francs. Dès les premiers mois des hostilités, cette disponibilité a accusé de mois en mois une dépression constante passant successivement à 67, puis à 42 et enfin 30 millions au début de novembre. Cette dépression avait deux causes principales : le fléchissement des recettes d'octroi et l'augmentation des dépenses d'assistance. Afin de parer aux insuffisances de sa trésorerie, la Ville eut recours à l'émission de bons municipaux. Elle obtint l'autorisation d'émettre des bons de cette nature pour 140 millions. Elle usa de cette autorisation en décembre 1914, et en janvier 1915, à concurrence de 92 millions seulement, et au début de juillet, pour 6 millions. Ces deux sommes lui permirent d'assurer le fonctionnement de tous ses services jusqu'aux derniers jours de juillet 1915, époque à laquelle elle fut autorisée à émettre une seconde série de bons pour 178 millions au maximum. Elle fit usage de cette autorisation, du 24 juillet au 2 septembre 1915, pour une somme totale de 136 millions seulement. A la fin du mois de décembre dernier, la totalité des bons de la première émission et une partie (les bons à 6 mois) de la seconde sont venus à échéance ; l'ensemble représentait un total de 148 millions. La Ville a offert de renouveler les bons pour une période de six mois ou d'un an aux mêmes conditions d'intérêt et de remboursement. Ses propositions ont été acceptées à concurrence de 67 % des sommes venant à échéance. Cent millions ont fait l'objet d'un renouvellement et 48 seulement ont été remboursés.

En résumé : au 10 mars dernier, date à laquelle le Conseil municipal a pris la délibération relative à l'émission d'une troisième série de bons municipaux, la ville de Paris avait mis en souscription une première série de 98 millions de bons et une seconde de 136 millions, soit ensemble 234 millions ; mais elle en avait remboursé 48 millions ; il ne restait donc en circulation que 186 millions. Cette somme représente à une douzaine de millions près : 1° les diminutions de recettes de l'octroi en 1914 et en 1915, montant à 85.500.000 frs ; 2° les allocations de chômage versées par la Ville, 72.600.000 ; 3° les subventions complémentaires que le budget municipal a dû donner à l'Assistance publique en 1914 et en 1915 à raison notamment de l'augmentation des denrées et des combustibles.

Que lit-on en France ?

Du « *Temps* » : La Foire du Livre qui s'organise à Lyon ramène l'attention sur la littérature à laquelle vont les préférences de l'ensemble du public à cette heure. La guerre a bouleversé notre vie intellectuelle, comme notre existence politique et économique, et puisque l'on juge volontiers de la santé morale d'un peuple par les livres vers lesquels le portent ses goûts, il est intéressant de savoir quel genre de littérature est le plus en faveur actuellement. Il n'est pas contestable qu'on lit davantage maintenant qu'avant la grande crise, et cela par le fait bien simple que l'organisation nouvelle de notre vie comporte infiniment moins d'absorbantes distractions mondaines que jadis. Les sports, qui avaient peu à peu éteint chez les générations nouvelles le goût de la lecture ont été brusquement abandonnés, les esprits les plus humbles s'imprègnent tout naturellement de l'atmosphère de gravité créée par les circonstances. On vit dans l'attente de ce qui modifiera la face du vieux monde, et d'instinct, on va au livre qui seul peut mettre du charme dans la tristesse des heures.

« Que la littérature de guerre tienne la première place actuellement, on ne saurait en être surpris, car toutes nos pensées se concentrent sur la lutte formidable que soutiennent héroïquement les soldats. A la foire du Livre de Lyon, on trouvera un catalogue d'un millier de volumes sur la guerre, mais une enquête faite à ce propos auprès des principaux éditeurs fournit des données assez curieuses. C'est ainsi qu'elle constate l'existence de deux courants bien distincts : les gens de l'arrière, civils ou militaires sédentaires, s'intéressent particulièrement aux ouvrages ayant trait aux hostilités, impressions de combattants ou récits de prisonniers ; par contre, ceux qui se trouvent au front, officiers et soldats, demandent des ouvrages classiques ou des œuvres gaies. Les intellectuels de l'avant relisent Pascal, Montaigne, Corneille, Racine, La Rochefoucauld, Rabelais, Stendhal et Maupassant ; les autres trompent l'ennui de l'interminable séjour dans les gourbis avec le traditionnel roman d'amour des éditions populaires. Il est logique qu'il en soit ainsi, car à l'arrière, où l'on ne voit pas la guerre, les imaginations sont obsédées par le grand drame, tandis que sur le front, où, selon le mot léger et terrible, « la mort est pour rien », on se reporte volontiers par la pensée à ce qui faisait autrefois le charme et la douceur d'être. Il est dans la nature humaine de se complaire au rêve de la vie qu'on n'a pas.

Echos et Nouvelles

Nouvelles postales

L'administration des Postes vient de réunir dans un *Postbuch für Belgien* les dispositions principales réglant le service postal et télégraphique, en vigueur à la date du 1er avril. Ce recueil sera mis en vente dans tous les bureaux de poste belges au prix de cinquante centimes.

L'Alcool et les accidents en Allemagne.

Le dernier rapport de la société de sauvetage, à Leipzig, montre que pendant l'année 1915 les gardes sanitaires ont prêté leurs secours, dans 304 cas d'accidents, provenant de rixes en état d'ivresse. En sus, ils ont constaté 16 cas d'empoisonnement par l'alcool. Ces cas d'intoxication ne sont dépassés que par les empoisonnements par le gaz d'éclairage, tandis que les autres genres d'empoisonnement sont beaucoup plus rares. Par exemple, on ne compte que 2 cas d'intoxication par les aliments et un par le gaz carbonique.

Une session extraordinaire du Conseil provincial du Brabant

La mort de M. Jules Janson laisse une place vacante au sein de la députation permanente du Brabant, dont les membres sont réduits à cinq. Au vœu de la loi, le conseil provincial devra être convoqué en session extraordinaire pour choisir le successeur de M. Jules Janson. Le groupe socialiste qui fait partie de la majorité anti-cléricale du conseil, ne comporte que 13 membres ce qui lui vaut néanmoins au sein de la Députation permanente un mandat, lequel est dévolu au citoyen Gheude. C'est donc au groupe libéral, auquel appartenait M. Janson, qu'il revient de désigner le nouveau candidat. Différents noms ont déjà été prononcés, mais le choix des dirigeants du groupe n'est pas encore fixé.

Les fraudes du lait.

Le laboratoire intercommunal a établi que, dans l'étendue de l'agglomération bruxelloise, durant le dernier trimestre de l'année 1915, la fraude par mouillage et écrémage a représenté une valeur d'environ 350.000 francs, c'est à dire un million quatre cent mille francs par année !

Cette constatation fait ressortir la nécessité d'un contrôle de plus en plus sévère, sur toute la production du lait destinée à la consommation publique.

Plus de plumes

Le *Journal* annonce que le fait que la plupart des fabriques françaises et anglaises de plumes métalliques sont actuellement réquisitionnées pour la fabrication des munitions, entraînera très prochainement un manque total de plumes à écrire.

DERNIÈRE HEURE

Allemagne. — *Retour de M. Gérard.* — (Berlin) — M. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne, est rentré à Berlin. Aux quelques personnes venues à la gare de Postdam pour le recevoir, il a serré la main et, à la question: Excellence, quelle nouvelle nous apportez-vous ?, il a répondu en souriant : — Je n'apporte que le silence ; je ne puis rien dire. »

Le Chancelier. — Berlin, le 4, (Wolff). — Le Chancelier de l'Empire est rentré à Berlin. On pense qu'il fera prochainement, à la Commission de la Chambre, une déclaration sur la situation.

Autriche. — *La députation bulgare.* — Vienne, le 4. — Une députation de la Sobranjé est arrivée en cette ville venant de Buda-Pesth. Elle a été reçue par le bourgmestre, le docteur Weiskirchner, qui a prononcé une allocution.

Le Dr George, conseiller communal de Sofia, a remercié.

Turquie. — *Déclaration.* — Berlin, le 4, (Wolff). — Un télégramme de Constantinople annonce : « Par télégraphie sans fils, les Russes prétendent avoir pris Ersindjan. Le grand quartier général communique que cette nouvelle est inexacte. Hier, des bandes armées ont débarqué à nouveau à la côte d'Asie mineure à l'ouest de Sokia et Milan. Mais, peu de temps après, elles se retirèrent sur l'île, en prenant du bétail. »

Grèce. — *Les tentatives anglaises.* — Sofia, le 4. — Le Comité balkanique anglais à Drama et à Serrès, a entrepris une propagande parmi la population. Il publie un appel invitant le peuple à ne plus accorder sa confiance au gouvernement grec, mais à se joindre à l'Angleterre.

— *Les démarches des Alliés.* — Londres, le 4. — Le Bureau Reuter communique qu'il se trouve à même de démentir la nouvelle répandue dans une grande partie de la presse grecque et d'après laquelle les ambassadeurs de la Quadruple-Entente auraient reçu des instructions pour entreprendre une démarche commune auprès du gouvernement grec et lui communiquer la décision prise par leurs gouvernements : d'exercer le blocus de la Grèce à la suite du refus de celle-ci et d'autoriser la traversée du territoire grec par les troupes serbes. Cette nouvelle, qui a impressionné péniblement la population, est complètement dénuée de fondement.

Angleterre. — *Un texte historique.* — (Londres, le 4.) — Le *Times* publie le texte de la déclaration du « Gouvernement provisoire de la République irlandaise » : « La population républicaine irlandaise déclare qu'elle appelle ses enfants sous les drapeaux pour commencer la lutte pour la liberté avec l'appui de ses enfants exilés en Amérique et d'alliances affermies en Europe. La République garantit la liberté individuelle et religieuse et l'égalité entre tous les citoyens. Nous plaçons la République Irlandaise sous la protection du Dieu tout-puissant ; nous implorons sa bénédiction sur nos armes et nous demandons que personne, parmi ceux qui servent cette cause, ne la déshonore. » Les signataires de cette proclamation sont : Thomas J. Clarke, Seam Mac Dermaot, Ph. Pearce, James Conolly, Thomas Mac Donagh, Eamorne Ceanit et Joseph Plunkett.

Arrivée des rebelles. — Rotterdam, le 4. — On annonce de Londres : Ce matin à 3 1/2 heures, un vapeur est entré à Holy Head amenant 500 rebelles prisonniers. Ils ont été conduits à la gare sous bonne escorte et sont repartis dans une direction inconnue. Ils portaient les habits les plus divers. Leur attitude était indifférente.

Attaque aérienne. — Londres, le 4. — Lord French communique : « Un avion ennemi venant de Ramsgate est apparu au-dessus de Deal, mercredi après-midi à 3 h. 50. Il lança des bombes. La gare et plusieurs maisons furent gravement endommagées. Un homme a été grièvement blessé. L'aviateur s'éleva au-dessus des nuages et disparut. Nos aviateurs se sont mis à sa poursuite.

Irlande. — *Déclaration officielle.* — (Londres, le 4). — La déclaration officielle suivante a été publiée mercredi soir à Dublin : « On signale que le calme règne à Waterford, Kingscountry, Queescountry, Wiklow, Carlow, Westriding dans le comté de Cork, Eastriding dans le comté de Galway, Mayo, Belfast et les comtés de l'Ulster. La situation est normale à Dublin, Cork, Trales et Limerick. Les rebelles seront traduits devant un conseil de guerre. Aussitôt que le jugement sera rendu, le public en sera averti.

Les prisonniers, dont le procès ne peut encore avoir lieu à l'heure actuelle, sont envoyés en captivité en Angleterre. On examinera les cas où il s'agit de prisonniers féminins. »

Les dégâts. — Londres, le 4. — Reuter mande de Dublin : « Les dégâts occasionnés sont très grands. Sackville-street et Abbey-street sont presque totalement détruites. Toutes les rues portent les traces de la révolte. Le calme complet régnait hier matin. Seuls quelques rebelles dissimulés tiraient encore. Une grande partie des troupes a quitté Dublin. Au nord de la ville, une forte troupe résiste encore et, dans l'ouest du pays, circulent encore des bandes de rebelles qui n'ont pas ajouté foi à l'ordre des chefs de déposer les armes. De petits groupes opèrent encore à Killasney et Clonmel. »

Les mesures. — Londres, le 4. — Lord French annonce que la situation est calme en Irlande. La remise des armes à Dublin et l'arrestation des rebelles en fuite, se poursuivent normalement. Les mesures de police sont renforcées. Les rebelles ont attaqué les policiers à Oranmore, près de Gelwey. Les policiers ont résisté jusqu'à l'arrivée de secours. Le sud de l'Irlande est calme. La situation redevient normale, ainsi que dans l'Ulster.

La guerre et le vent

L'idée d'utiliser la direction du vent comme moyen d'envoyer à l'ennemi des matières nuisibles à la santé était déjà connue dans l'antiquité. Le passage suivant de Plutarque (Biographie de Sertorius Ch. 17) le démontre : « Sertorius ordonna à ses soldats d'arracher des mottes de cette terre meuble, légère comme de la cendre, et d'en faire un tas sur la colline située en face. Ce spectacle réjouit beaucoup les barbares qui s'imaginaient que l'on voulait élever une digue pour se protéger contre leur attaque. Lorsque les soldats eurent terminé leur travail, il les reconduisit au camp. Au lever du jour, une brise légère souffla d'abord qui dispersa comme des fétus de paille les plus petites parcelles de la terre ; mais lorsque le vent du nord se mit à souffler de plus en plus violent, enveloppant de poussière toute la colline, les soldats commencèrent à remuer le tas de terre et à briser les mottes ; d'autres sautèrent à cheval faisant piétiner leurs bêtes dans la poussière que le vent soulevait et chassait vers les retranchements des barbares exposés au vent du nord. Les cavernes ne possédaient qu'une seule ouverture où les barbares venaient respirer. Bientôt leurs yeux s'assombrirent. Ils furent pris d'une toux haletante. C'est pourquoi ils ne purent résister que deux jours ; le troisième ils se rendirent à Sertorius et apprécièrent moins sa puissance que la malice dont il avait fait preuve pour obtenir ce qu'il n'aurait pu réaliser par la force des armes ».

La Vie en Belgique

A LIÉGE

LE CARNET D'UN LIÉGEOIS.

Voulez-vous que je vous annonce quelque chose d'intéressant ? Apprenez donc que la Ville vient d'introduire une réforme importante dans le fonctionnement de son service de ravitaillement.

— A la bonne heure, voilà qui est on ne peut mieux et mérite nos applaudissements. Qui donc vous disait que les fonctionnaires n'avaient leur de faire commodité ? Ce sont des personnes sensibles, quoi qu'on dise, aux infortunes d'autrui, et ils ont compris, sans trop d'efforts, qu'il fallait à tout prix trouver quelque chose pour éviter ce qui s'est passé, la semaine dernière, lors de la vente du sucre. Désormais, grâce à cette réforme qui ne peut être qu'excellente, nous serons servis au magasin communal aussi rapidement que chez le premier commerçant venu. Nos souffrances ont pris fin, tressons des couronnes aux philantropes de l'Administration Communale.

— Tout beau, mon bon ami, tout beau et ne vous emballez pas avant que l'on ne vous ait expliqué les choses. Je vous ai parlé de réforme, il est vrai, mais vous ai-je dit qu'il s'agissait d'une réforme ayant pour fin d'accélérer le service ? Ecoutez moi donc avant que de vous réjouir : à partir du 1er mai la Ville a prescrit à ses caissiers, en plus de leur besogne ordinaire, d'inscrire sur un imprimé spécial le détail et le prix de l'achat, les nom, prénoms et adresse du client et le numéro de son carnet. Bientôt sans doute on demandera à cet homme, qui auparavant se contentait de percevoir l'argent, d'établir la fiche anthropométrique de chaque acheteur. Résultat : lundi, j'ai compté, montre en main, qu'il fallait vingt-cinq minutes pour servir quinze personnes !

PHÉDON.

VOL D'UN ATTELAGE. — Jeudi matin, vers 7 h., Laurent B..., de Beyne-Heusay, avait abandonné sa charrette et son cheval au boulevard d'Avroy. Pendant son absence, un voleur s'est enfui avec l'attelage. La charrette, peinte en vert, renfermait des cruches de lait et des fromages. Le cheval est un poney brun, à longue queue ; sur son collier se trouve une petite plaque sur laquelle on peut lire le nom Wilmotte. La police enquête. (V.)

VOL DE TUYAUX EN PLOMB. — Mercredi, des escarpes se sont introduits, à l'aide de fausses clefs, dans une maison inhabitée de la rue de Visé. Ces individus ont emporté des tuyaux en plomb, au préjudice de M. C..., de la rue Léopold. (V.)

FAUSSES PIÈCES. — Dans la journée de mercredi, six fausses pièces de 0 fr. 25 en plomb ont été présentées en paiement au magasin de ravitaillement de la rue des Chiroux et trois autres pièces au magasin de la rue des Champs. (V.)

AUTO EN FEU. — Mercredi, vers minuit, les pompiers du poste de la rue Darchis étaient informés, qu'un incendie s'était déclaré au garage Degrelle, boulevard d'Avroy. Les pompiers, sous les ordres de MM. le commandant Dormal et du lieutenant Thissart, se rendirent sur les lieux après avoir averti les pompiers du poste central. Une automobile remisée dans le garage avait pris feu peu après le départ du chauffeur. Le concierge de l'établissement, éveillé par une violente détonation, se rendit le premier sur les lieux et commença à éteindre les flammes à l'aide d'un tuyau et d'une bouche d'eau alimentaire. Les pompiers du poste de la rue Darchis se rendirent rapidement maître de ce commencement d'incendie. Quant aux pompiers du poste central, ils n'eurent pas à intervenir. Le feu a été provoqué par une explosion du réservoir. La carrosserie et les pièces intérieures de la voiture sont hors d'usage. Les carreaux de la toiture vitrée ont été brisés par l'explosion et la chaleur. Les dégâts sont évalués à 7,000 fr. environ. M. Paquot, commissaire de la 2e division, a procédé à l'enquête. (V.)

LA LUTTE POUR LA VIE. — Elle devient de plus en plus d'actualité. Qui peut encore en douter ? Aussi c'est pour convaincre les hésitants que nous les convions à se rendre personnellement compte de ce qu'est « La lutte pour la Vie » qui passe tous les soirs à l'écran du Cinéma Mondain, rue de la Régence.

AU PALACE. — La fête de samedi au Liége-Palace, au profit du *Sou discret* et du *Vestiaire privé* pour femmes et enfants de soldats, que nous nous sommes fait un devoir de signaler à la bienveillance publique, se prépare dans les meilleures conditions : pour être entrés d'emblée, en plein été, presque sans transition, l'influence saisonnière sera minime au regard des attractions artistiques réunies dans le programme de cette soirée.

Le magnifique local de la rue du Pont-d'Avroy s'épanouira d'aise en entendant, à la fois, les Disciples de Grétry, ces chanteurs sensationnels, à réputation, que conduit avec une superbe autorité M. F. Malherbe ; les artistes, dames et hommes, distingués en l'art vocal et instrumental, et enfin, la symphonie du L. P., renforcée en la circonstance et dirigée par son excellent chef, M. Dautzenberg, en voilà assez pour remporter une nouvelle victoire sur le terrain de la charité, où l'art liégeois se montre véritablement inlassable.

Le Télégraphe qui n'a pas marchandé l'appui de sa publicité à toutes les entreprises philantropiques, signale de nouveau ce concert, dont les cartes se vendent partout en ville et dont l'entrée est accessible à toutes les bourses par ses prix modiques (deux francs et un franc).

Faire la charité et passer une soirée appelée à laisser des impressions durables, du même coup, voilà bien ce qui rend recommandable cette généreuse entreprise.

A L'ATHÉNÉE. — L'établissement vient d'adopter le régime estival ; les cours commencent une heure plus tôt (8 h. estivale) pour finir une demi-heure plus tôt (12 h. 30 estivale). La nomenclature des leçons du matin est portée de 5 à 5 ; les cours dureront 50 minutes. Ceux de l'après-midi seront supprimés dans la mesure du possible. (R. B.)

CINÉMA MONDAIN. — La lutte pour la vie, grand drame en 6 parties, film colorié, interprété par Mlle Robinne et M. Alexandre de la Comédie Française. — Au pays des ténèbres, scène de la vie réelle en 3 parties, drame social par Mlle Cécile Guyon, M. M. Krauss et Lubel. — Rigadin reçoit des gens mariés, grande scène comique, jouée par Prince. — Mourons ensemble, scène comique jouée par Gribouille. — Sang sicilien, drame émouvant en 3 parties. — Le fils adoptif du sergent, grand drame du Far-West en 3 parties. — Songe et mensonge, comédie en 3 parties. — Le rat, documentaire. — Les pêcheurs de perles, féerie coloriée.

OBLIGATIONS, ACTIONS Achats de toutes valeurs
Payement immédiat 44, RUE PONT D'AVROY, 44
Dimanche de 9 à 1. Semaine de 9 à 6 h.

EN PROVINCE

TILLEUR. — *Alimentation.* — Ce vendredi, distribution de saindoux, 0,45 cent. la ration de 200 gr. par habitant. (F. D.)

SERAING. — *Accident.* — Mercredi, vers midi, des ouvriers étaient occupés à la façade d'une maison lorsque l'échafaudage sur lequel ils se trouvaient s'écroula. Deux maçons purent se relever indemnes, mais, par contre, les nommés P... et H... furent assez grièvement blessés ; ils furent transportés dans une maison voisine où ils reçurent les premiers soins du docteur Dieu. (R. B.)

IVOZ-RAMET. — *Tombola.* — C'est le dimanche 7 mai, à 2 h. de relevée, que se tirera, au local de l'Ecole des filles, à Ivoz, la tombola organisée par le comité communal de secours au profit de son Œuvre du Vêtement.

SOUXHON. — *Mort subite.* — Mlle Henriette Heine habite la rue Notre-Dame à Souxhon avec une sœur. Cette dernière ayant dû s'absenter mardi, pendant la journée, rentrait chez elle dans la soirée, elle trouva sa sœur morte dans son fauteuil.

Ecole industrielle. — Dimanche, à 10 h., commencera un cours préparatoire pour les jeunes gens qui se destinent à suivre les cours de première année à la rentrée des classes, en octobre prochain.

AMPSIN. — On procédera prochainement en adjudication à d'importants travaux d'exhaussement et de réfection à exécuter à la route de grande communication d'Ampsin à Yernawe. Le chemin de fer vicinal Ampsin-Verlaine, en cours d'exécution avance rapidement. On prévoit l'achèvement pour la fin de cet été.

Ravitaillement. — On distribuera cette semaine, au bureau du ravitaillement, du lard à raison de 100 gr. (P.)

HUY. — *Eboulement.* — Mercredi, vers 8 1/2 heures du soir, un énorme bloc de pierre s'est détaché du rocher qui longe le thier Haquin, plus communément appelé thier des Malades. Heureusement qu'à ce moment il ne passait personne à cet endroit, car des accidents graves auraient pu se produire.

Nous signalons à l'autorité compétente le danger permanent existant à cet endroit. Les enfants de ce quartier s'amusent à grimper sur ce rocher, s'exposent sérieusement. On s'étonne qu'on n'ait pas eu jusqu'à présent l'accident à déplorer.

Ecole moyenne des filles. — Lundi, a eu lieu le tirage de la tombola, composée de travaux manuels et d'objets d'art, organisée au profit d'œuvres de secours. La liste des numéros gagnants — 600 lots — est vendue 10 centimes au profit de l'œuvre. Les lots peuvent être réclamés à l'école moyenne jusqu'au 13 mai, tous les jours, dimanche excepté, de 3 à 5 h. Passé ce délai, les lots non réclamés seront vendus, au local, jeudi 18 mai, à 3 h.

L'heure estivale. — On commence à appliquer un peu partout l'heure estivale. Dans nos établissements d'instruction, elle est déjà établie. Egalement en voie de réalisation dans les ateliers et fabriques où l'on travaille.

L'orage. — Mardi après-midi, plusieurs orages ont éclaté dans les localités avoisinant la ville. On ne signale aucun dégât. Chez nous, tout s'est borné à une pluie diluvienne. (C. T.)

CHRONIQUES

Artistique

Verviers. — *Exposition artistique. Concert de clôture de la Royale Emulation.* — Clôturant le cycle des auditions artistiques, l'Association des fonctionnaires et employés publics s'était assuré le concours de la vieille chorale : « l'Emulation », de Mlle Théate et M. Jean Fassin, notre sympathique concitoyen. Sous l'experte direction de M. Nicolas Fauconnier, la chorale exécuta les « Saisons », chœur de Dubois. Si l'ensemble de ces voix féminines donne un cachet tout-à-fait particulier de fraîcheur poésie, les chœurs mixtes brillent par une plus grande franchise de rythme. Ainsi en fut-il de l'amusant chœur chinois «Li Tsin», de Joncières, et de l'églogue descriptive de J. Bouhy : « La Noce au hameau ». Enfin, nos oreilles furent charmées par la poésie qui se dégage de « Colinette à la Cour », la belle envolée lyrique de Grétry. Comme soliste, nous avions la bonne fortune d'entendre M. Jean Fassin, dont la voix aux fraîches sonorités fit merveille les honneurs au concert. Il nous dit comme on entend généralement du théâtre, l'air de Jean d'« Hérodiade », « Paillasse » et « La Tosca ». Mlle Théate chanta le «Freischütz» de Wébe et la «Chanson Provençale» de Del Acqua. Sa voix est harmonieuse et souple, elle y joint un juste sentiment des nuances et la conduit avec une grande maîtrise. Le public lui réclama un « bis » qu'elle donna de bonne grâce. (Ad Artem)

Œuvres

Bressoux. — *Une exposition.* — Le jour de Pâques, s'est ouverte une exposition d'œuvres d'art (tableaux, photographies, ouvrages de dames, bibelots), due à l'initiative de M. Lemaire, directeur de l'école de travaux publics et au profit d'œuvres. Le succès de cette exposition dépasse toutes les espérances. Il faut reconnaître que la section des demoiselles, sous la direction de Mlle J. Blistain, a déployé un talent remarquable dans la disposition et l'arrangement de tous ces objets. Le local, chez M. Franckson-Frank, quai Henvart, 55, est admirablement choisi. De plus, le Comité a installé un buffet au profit de l'œuvre. L'entrée de l'exposition, fixée à 10 c., donne droit à un billet de la magnifique tombola qui comportera une partie des tableaux, des photographies et des ouvrages de dames exposés. L'exposition est ouverte les dimanches de 10 à 1 h. et de 3 à 7 h., les lundis et jeudis de 3 à 7 h., jusqu'au 31 mai. (E. R.)

Seraing. — *Soirée.* — Mercredi a eu lieu, aux établissements Bawin, une soirée au profit d'une œuvre ; M. J. Delsigne, échevin à Seraing, a ouvert le concert par une magnifique causerie sur «La Presse». La troupe de M. Lovany a interprété avec brio «Pid d'poyes» pièce wallonne en 2 actes. Un orchestre, sous l'habile direction de M. Weyant, nous a charmés pendant les entr'actes. Mercredi prochain, M. E. Humblet, ingénieur, nous parlera de l'«Eau» en une causerie agrémentée d'expériences ; quelques artistes passeront à l'intermède puis le cercle «Le Progrès» interprétera « Pauve poète » de Simon Radoux. Entrée fr. 0,15. (R. B.)

Huy. — *Comité de secours.* — Les dispositions régissant l'octroi des secours aux familles nécessiteuses vont subir, sous peu, des modifications importantes, dont bénéficieront, dans une très large mesure, les intéressés. Voici, dans ses grandes lignes, ces nouvelles dispositions : Les personnes adultes recevront un secours de 3 fr. 70 par semaine; les enfants de 10 à 16 ans, 2 fr. 70; ceux de moins de 10 ans; 1 fr. 70; est compris, dans ces allocations, le prix de revient hebdomadaire de la soupe, distribuée journellement, soit 0,70 cent. Si l'on tient compte des distributions de charbons, de vêtements et des bons de toute nature, le secours théorique dépassera 4 francs par semaine pour une personne adulte, 3 francs pour un enfant de 10 à 16 ans et 2 francs pour un enfant de moins de 10 ans. D'autre part, les ressources donnant lieu à déduction sont celles provenant d'immeubles pour lesquels il sera calculé 1 franc par semaine et par 500 francs de valeur disponible, charges déduites; les épargnes, pour lesquelles on retiendra 0,50 centimes par semaine et par 200 francs du montant totalisé des livrets de caisse d'épargne, des sommes déposées en banque, des titres, etc.; pour les personnes âgées de 65 ans et plus, on retiendra 0.50 cent. par 500 francs seulement. Pour le salaire, il sera immunisé une somme de 5 francs par quinzaine. Enfin, l'indemnité du Comité de chômage entrera entièrement en ligne de compte. Par suite de l'application de ce système, tous les secourus paieront leurs pains. D'après les bases ci-dessus indiquées, une famille composée de deux adultes et d'un enfant de moins de 10 ans, bénéficiera du Comité de chômage de l'indemnité de 10 francs, recevra par quinzaine

$$(3,70 + 3,70 + 1,70) \times 2 \text{ ou } 18,20;$$

de cette somme, il sera retenu les 10 francs du chômage; cette famille pourra donc toucher 4 francs du Comité de secours, plus la soupe et autres dons. Si, pour une raison quelconque, cette famille ne pouvait toucher l'indemnité de chômage, elle recevrait du Comité de secours 14 francs par quinzaine et la soupe journellement. (C. T.)

Judiciaire

Liége. — Tribunal Correctionnel. — *Le lait falsifié.* — W.. Jean, cultivateur à Chênée, a vendu du lait contenant 25 % d'eau. Il n'est pas à ses débuts et il encourt 75 fr.

— D.. Laurent, marchand de lait à Wandre, s'en tire avec 50 francs. Son lait contenait 30 % d'eau.

— M.. Pierre, marchand de lait à Fléron vendait du lait partiellement écrémé, 50 fr.

— M.. Armand, cultivateur à Esneux et sa femme L.. Henriette ont aussi vendu du lait avec 20 % d'eau. La femme déclare qu'elle y a ajouté de l'eau à l'insu de son mari qui le vendait. Le mari s'en tire avec 10 francs ; la femme encourt 50 fr. (K.)

Un drame d'amour rue Potiérue. — D... Henri, camionneur à Liége, était l'ami d'une journalière D... Adèle. Cette femme, qui est assez jolie, a fini par quitter D..., dont elle a eu un enfant.

D... qui souffrait de maladie, alla, le 5 avril, trouver sa maîtresse et demanda 20 fr. pour se soigner. Quelques temps après, il revint et déclara à la femme qu'elle devait revenir près de lui, sinon, il lui ferait un mauvais coup. Peu après, il revint porteur d'un rasoir et, après discussion, en frappa, à la gorge, son ancienne maîtresse; heureusement, la blessure ne fut pas bien grave, mais, à ce moment, arriva, dans la place, le nouvel ami de la femme, L... Victor, avec lequel elle doit se marier sous peu. L... voulut intervenir mais il reçut un vigoureux coup dans le bras gauche. Ce coup lui a occasionné une incapacité de travail. Devant le tribunal, D... prétend qu'il est allé supplier sa maîtresse de revenir près de lui. «Je l'aimais tant, dit-il» ; alors elle m'a menacé avec une hache et j'ai frappé. D... Adèle et L... Victor, tous deux témoins, après avoir fait leur déposition, demandent au tribunal d'être bienveillant pour le prévenu qui est malade. Brillamment défendu par Me Matray, le prévenu s'en tire avec 6 mois et 50 fr. pour coups avec préméditation. Il est acquitté de la prévention de menaces. (K.)

Atteinte à la liberté du travail. — Menaces à un Directeur de charbonnage et coups à un surveillant. — Ont comparu sous cette prévention R.. Jean, S.. Joseph, E.. André, T.. Victor, H.. Nestor, S.. Joseph, J.. Michel, E.. Nicolas et L.. Noël, tous ouvriers houilleurs, domiciliés à St-Nicolas et à Tilleur et tous occupés, au moment des faits, au charbonnage de la Haye, siège Piron. Après avoir entendu les déclarations fort embrouillées des prévenus et des témoins, Me Marcel Philippart s'est constitué partie civile au nom du charbonnage et a réclamé un franc de dommages-intérêts. M. le substitut Polain a réclamé une condamnation sévère des prévenus.

La parole est ensuite donnée à Me Stévenart, défenseur, qui a très clairement exposé les faits tels qu'ils se sont passés. Après avoir fait remarquer son étonnement de trouver à la barre une partie civile, l'honorable défenseur dit que l'origine de l'affaire est réellement déplorable. R.., B.. et S... travaillaient en qualité de hiercheurs à la veine Pieltain dans laquelle il pleuvait. Cette veine est, par endroit, très étroite ce qui fait que la besogne est fort pénible. Ces malheureux, trempés jusqu'aux os, remontaient depuis 2 mois une heure plus tôt que les autres ouvriers. A la fin du mois de mars, le surveillant Vr.. leur annonça qu'ils ne pouvaient plus remonter plus tôt et comme ils n'avaient tenu aucun compte de ce changement, le surveillant injuria R.. et lui infligea une amende. Les ouvriers, mis au courant de ces faits, se solidarisèrent, et, le 30 mars, R.. se rendit près de Vr. aux fins de savoir si son amende serait retirée. Sur le refus du surveillant, il y eut une bousculade puis des ouvriers s'introduisirent dans la cabine des surveillants et frappèrent Vr.. C'était la grève. Les ouvriers obligèrent les surveillants à quitter le charbonnage et un contremaître fut même tiré de la cage ; on dût cesser la besogne. Il fut cependant décidé que le travail serait repris le 1er avril, mais les ouvriers, en arrivant à leur besogne, apprirent qu'on avait remis le livret à quatre ouvriers dont un nommé V.. qui n'était pas coupable. B., un ouvrier ayant la parole facile, alla trouver le directeur et eut avec lui une discussion au sujet de l'ouvrier innocent, et comme celui-ci lui déclarait que cela ne le regardait pas, B.. s'écria : « Si li surveillant a stu battou, c'è qu'il l'aveu mérité d'ailleur, vos l'avî mérité turtos», et B.. s'en alla et les ouvriers également. A la suite de ces faits, B.. fut arrêté et, sur son passage, il cria aux ouvriers grévistes : «Je ne vous recommande qu'une chose, c'est de recommencer à travailler». Le 3 avril, L.. apprenait, en arrivant à la besogne, que B.. était arrêté, en fit l'observation à son chef. La réponse fut : «Celà ne vous regarde pas». Alors L.. s'écria : «Eh bien, mes amis, on a arrêté B.., est-ce que nous travaillons ; puis il se précipita au puits avec sa hache sous le bras en s'écriant : «Ji côpe li hanette au prumi qui d'hin ». Me Stévenart fait ensuite ressortir combien est pénible la besogne de hiercheur dans les veines étroites où il pleut, il rappelle au tribunal les paroles prononcées par un des détenus lorsqu'il l'a vu à la prison : «On nous maltraite tant et pourtant nous sommes si malheureux». Dans une péroraison émouvante, l'honorable défenseur supplie le tribunal de rendre un jugement humain et demande la condamnation conditionnelle pour ceux qui y ont droit.

Cette belle plaidoirie a produit la plus grande émotion dans l'auditoire et a convaincu le tribunal, car les prévenus s'en tirent à bon compte. Sont condamnés : R.., à 8 jours pour coups et 40 jours pour atteinte à la liberté du travail ; S... à 8 jours pour coups et 2 mois pour atteinte à la liberté du travail ; E.., 8 jours et un mois avec sursis ; T.., 8 jours et 1 mois avec sursis ; H.., 50 francs d'amende avec sursis ; S.., 1 mois ; J.., 8 jours et 1 mois avec sursis ; B.., 50 francs d'amende avec sursis ; L.., 40 jours. La partie civile a obtenu le franc qu'elle réclamait. Le public et les prévenus s'en allèrent contents et les femmes de s'écrier : «Tu vèt, il y a co des bons juges ». (K.)

Un ami indélicat. — Le 7 avril, Deliége Antoine, rendait visite à son ami D... Il pendit son pardessus au pied du lit, quand son portefeuille, contenant 320 fr., glissa de sa poche. D... eut soin de s'en emparer et il n'a jamais remis un centime à Deliége, qui a porté plainte. D... qui a eu des déplorables antécédents, encourt 5 mois et 26 fr. (K.)

Agricole

Nous avons déjà publié plusieurs articles sur la culture de l'hélianthe ou «soleil» et attiré l'attention sur son importance étant donné la pénurie d'huile dont nous souffrons actuellement. Il a été constaté qu'un hectare de terrain réclame trois kilogrammes de semences. Il n'est pas absolument nécessaire de semer l'hélianthe en pleins champs.

Le tournesol peut également être cultivé en culture principale ou accessoire dans les champs de maïs ou de pommes de terre. Les plantations sur les talus fortement inclinés n'ont par contre pas donné, l'an dernier, les résultats attendus. D'autre part, une situation dépassant de 400 mètres d'altitude, n'est pas à conseiller à cause des orages fréquents et des gelées nocturnes. Pendant la croissance, on recommande le sarclage afin d'obtenir de plus grands porte-semence, même en plus petit nombre. Comme les oiseaux enlèvent volontiers les fruits, on coupe les têtes des tournesols peu de temps avant leur complète maturité, et on les suspend, pour achever cette maturité, dans les réduits bien aérés au moyen de rubans ou comme les gerbes de maïs, à des échafaudages en lattis. Lorsque la tête de la plante est séchée, on procède à l'enlèvement des graines en frottant deux têtes l'une contre l'autre, ou par le battage. Dans la culture en grand, on évalue la récolte en moyenne à 16 quintaux par hectare.

Nous croyons pouvoir annoncer que des communications plus précises paraîtront au sujet de la récolte de la semence sur le territoire du Gouvernement Général. On peut cependant dire dès à présent que la semence peut être achetée à raison de 0,50 cent. le kilog. La vente de la semence a lieu par l'Oelzentrale à Bruxelles, à laquelle les demandes doivent être adressées par écrit avec mention de la superficie disponible et la situation précise (commune, rue, numéro) le plus tôt possible, de préférence immédiatement.

Financière

Change. — Zurich, le 2. — Paumint : Londres 24,825a 24,75 p, (d'abord 24,85a 24,75p) ; Allemagne 96,5o 96,15 (96,45 95,9o); Paris 88,oo 87,6o (88,15 87,75) ; New-York 522,oo 518,5o (521,oo 517,5o) Hollande 218,25 217,oo (218,75 217,75); Vienne 67,25 66,75 (67,oo 66,4o) Italie 84,25 83,25 (83,75 82,75).

Nécrologique

On nous prie d'annoncer le décès de

MONSIEUR

Cyr-Louis-Constant Michaux-Levrin

Architecte, Maître de carrière

décédé, à Comblain-au-Pont, le 2 mai 1916, à l'âge de 76 ans. Les obsèques, suivies de l'inhumation, auront lieu à Comblain-au-Pont, le 5 mai 1916, à 12 h. f 6574

M. et Mme Louis SIMON-ROLLAND, 23, rue Simonon, informent leurs amis et connaissances du décès de leur regretté beau père, père

Monsieur Victor Rolland

L'enterrement a eu lieu à Flobecq. 6398

On nous prie d'annoncer la mort de

Monsieur Camille BOTHY

Chef de gare retraité du Nord-Belge, décédé à Namur le 30 Avril 1916, à l'âge de 61 ans.

L'enterrement a eu lieu. (f 6602)

MAUX DE DENTS

sont radicalement guéris en quelques secondes et pour toujours par le



DENTOGENE

le flacon : 1,25 dans toutes les pharmacies. 5061

OFFICE COMMERCIAL

R. St-Paul 29 LIÉGE **TRADUCTIONS** R. St-Paul 29 LIÉGE

Cours collectifs. EXPERTISES COMPTABLES 1630

INSTITUT POLYTECHNIQUE

DE

GLONS-LIÉGE

27me ANNÉE SCOLAIRE

Direction :

26, quai Marâva, 26, à LIÉGE

ÉTUDES D'INGÉNIEUR EN 3 ANS

Cours spécial de revision. Deuxième série de cours de 1re année d'études permettant à l'élève de gagner un an. **Références concernant les situations occupées par les anciens élèves.** 1689

Cinéma Américain

18, Rue de la Régence, Liége

Du vendredi 5 Mai au 11 mai

Entrée Permanente

Exclusivité du Cinéma Américain — Pour la première fois en Belgique

Le Jockey de la Mort

grand drame émouvant en 8 parties

L'absent comédie dramat. (film color.) 4 part. || **L'avocate** grand-drame émouvant, 3 parties

Le phare de la mort

grand drame maritime en 4 parties

Le faussaire drame poignant, 3 parties || **MANDAT D'ARRÊT** drame de la vie réelle, 5 parties

FILLE TERRIBLE, *fine comédie*

Les Oiseaux sur la Branche

comédie fou rire, film colorié.

MARCHÉS

HALLES AMÉRICA, *rue de la Casquette, 40.* — Jeudi et vendredi, arrivage de saumons, truites, turbots, soles, barbues, cabillauds, raies, rivets.

Grands arrivages d'asperges de 0,80 à 0,90 la grosse botte, radis 0,20 à 0,25, citron 0,15, raisin 3,50 à 5,00 le kg, fraises 0,80 à 1,25 la caisse, pêches 0,50 à 1,20 la caisse. Ceuque 1,90 le kg, cacao 3,30 le kg, dîner ménagère 2,10 la boîte. Cubes pour bouillon 2,00 le cent Poulet 5,00 à 6,00 pièce, poule 5,00 à 6,00, poularde 8,00 à 9,00, lapin domestique 3,50-3,70 le kg. Boucherie América, grand choix de viande de bœuf, veau et mouton de toute première qualité.

Saucisson 3,00, pâté de foie 2,50, tête pressée 2,20, boudin 1,20 le kg.

Jeudi et vendredi, grands arrivages de poissons : soles 7,00, turbots 6,00, barbues 5,00, saumons 7,00, cabillauds 2,30, raies 1,80, rivets 2,30, merlans 1,80, jingues 1,80.

HUY. — *Marché du mercredi 3 mai.* — Pommes, 0,60 à 0,65 le kg ; asperges du pays, 2,20 à 2,50 la botte de 1 kg ; asperges de Malines, 1,20 à 1,25 la botte de 1 kg ; petite salade, 0,50 à 0,60 le kg ; salade tournée, 0,60 a 0,70 la douzaine ; oignons, 0,60 les 12 bottes ; radis, 0,10 à 0,15 la botte ; échalottes, 0,60 à 0,80 le kg ; chicorées de Bruxelles, 0,60 à 0,70 le kg ; choux de Savoye, 0,90 à 1,00 la douzaine ; choux rouges, 0,50 à 1,00 pièce, selon grosseur ; poireaux, 0,80 à 0,90 les 12 bottes ; carottes, 0,45 à 0,50 le kg ; céleris, 0,15 à 0,25 pièce ; salsifis, 0,35 à 0,50 la botte ; rhubarbe, 0,25 à 0,30 le kg; beurre, légèrement en baisse, 3,10 à 3,20 la livre ; par contre les œufs ont haussé d'une façon sensible, 5,30 à 5,50 les 26 ; fromage blanc potkèse, 2,40 à 2,50 le kg ; poules, 4,00 à 5,00 pièce ; lapins, 6,00 à 7,00 pièce. (C. T.)

BATTICE. — *Marché au beurre du mardi 2 mai.* — Beurre, 1re qualité 3.25 à 3,40 le demi-kg, œufs 6,00 les 26. Fromages gros (un kg) 1,50 à 1,60 pièce, demi-gros 0,75 à 0,80 pièce, remoudous 1,25 à 1,40 pièce, petits-crêmes. 0,55 à 0,60 pièce. déjeuners 0,11 à 0,13 pièce, caillebottes 0,22 à 0,25 pièce, sirop pur fruits 1,70 à 1,80 le kg, sirop mélangé 1,25 à 1,40 le kg, poires, suivant choix, 0,20 à 0.50 le kg, pommes, suivant choix, 0,25 à 0,65 le kg. (F. B.)

AUBEL. — *Marché au beurre du mardi 2 mai.* — Beurre, 1re qualité, 3,25 à 3,40 le demi kilog ; œufs, le quarteron, 6,00 ; fromages gros, un kg., 1,50 à 1,60; demi-gros, la p., 0,75 à 0,80 ; remoudous, la p., 1,25 à 1,40 ; petit-crêmes, la p., 0,55 à 0,60; déjeuners, la p., 0,11 à 0,12; caillebottes, la p., 0,22 à 0,24 ; sirop pur fruits, le kg, 1,70 à 1,80 ; sirop mélangé, le kg, 1,20 à 1,40 ; poires, suivant choix, le kg, 0,20 à 0,50 ; pommes, suivant choix, le kg, 0,25 à 0,65. (F. B.)

LE MARCHÉ DU BÉTAIL D'ANDERLECHT du jeudi 4.

Le mouvement de réaction contre les prix excessifs du bétail s'est accentué au marché d'Anderlecht, et de même que la semaine précédente, ce sont les bouchers qui ont triomphé des trafiquants. Ainsi qu'il était à prévoir, après les incidents du dernier marché, on avait amené à Anderlecht un nombre beaucoup plus restreint de bêtes que précédemment. Au coup de cloche d'ouverture, on affichait au tableau 159 bœufs, 95 taureaux et 312 vaches, soit un total de 566 bêtes. Immédiatement on eut l'impression que les transactions seraient lentes et difficiles. Les marchands, déconcertés par l'attitude énergique des bouchers, ne résistèrent plus que mollement et enfin les cours s'établirent avec une baisse très appréciable. Les bêtes de qualité médiocre se sont traitées en-dessous de 2 francs et le prix de 3 francs n'a été atteint ou dépassé que pour les produits de tout premier choix. Les cours les plus normaux se sont établis entre 2,75 et 2,90 fr. Malgré cela, près d'une centaine de bêtes n'ont pas trouvé amateur, tant la consommation de la viande a diminué par suite des prix excessifs des dernières semaines.

Il est à prévoir que la baisse continuera à faire sentir ses efforts aux prochains marchés, les intermédiaires et les trafiquants qui ont tant abusé de la situation dans ces derniers temps, vont à leur tour imposer une baisse dans les fermes où ils vont acquérir le bétail, qu'ils amènent ensuite au marché. Il est donc à prévoir que la période d'exagération qui a provoqué une crise dans la consommation de la viande, va prendre fin. Le marché a été également influencé de manière heureuse pour les consommateurs par le fait de l'arrivée aux Abattoirs d'Anderlecht, de 40 wagons de bétail, soit environ 500 têtes, lesquelles ont franchi la frontière pour la consommation des troupes d'occupation. Ce premier effet de l'arrêté du gouvernement général s'est fait immédiatement sentir.

Liége. — *Etat-civil de jeudi.* — Naissance : 1 garçon. — *Décès :* Jean Hanssen, s. p., 78 ans, rue du Péry, 61, veuf Milcamps et Houben, ép. Renard. — Joseph Cocq, ouv. aux chem. de fer, 29 ans, r. du Laveu, 259, ép. Renard. — André Bohres, cordon., 74 ans, r. Dos-Banchon, 45, cél. — Guillaume Godenne, s. p., 77 ans, r. Thier de la Chartreuse, 47, cél. — Nicolas Periez, sellier, 76 ans, r. Michel Thiry, 9, veuf Hautot, ép. Quitin. — Gérard Kuhn, houilleur pens., 68 ans, r. St-Gilles, 437, veuf Koster. — François Strykers, mineur, 30 ans, r. Ste-Marguerite, 266, ép. Andrecht. — Gertrude Sonntag, s. p., 53 ans, r. St-Léonard, 500, ép. Dhomen. — Anne Courard, s. p., 78 ans, r. Ste-Walburge, 392, veuve Balsa. *Mariages :* Antoine Wéra, industr., r. de Fétinne, 154, et Emma Charlier, s. p., r. de Harlez, 24, veuve Ruyssen. — Lambert Demoulin, ouv. pâtis., rue de l'Université 1, et Mariette Thyrion, journ., r. St-Gilles, 138.

FEUILLETON DU *Télégraphe* N° 23

ARSÈNE LUPIN

Gentleman-cambrioleur

par Maurice LEBLANC

Mais, tout à coup, le train ralentit, les westing-house s'opposèrent à l'effort des roues. En une minute l'allure devint normale, diminua encore. Sans aucun doute des travaux de consolidation étaient projetés dans cette partie du tunnel, qui nécessitaient le passage ralenti des trains, depuis quelques jours peut-être, et l'homme le savait.

Il n'eut donc qu'à poser l'autre pied sur la marche, à descendre sur la seconde et à s'en aller paisiblement, non sans avoir au préalable rabattu le loquet et refermé la portière.

A peine avait-il disparu que du jour éclaira la fumée plus blanche. On déboucha dans une vallée. Encore un tunnel et nous étions à Rouen.

Aussitôt la dame recouvra ses esprits et son premier soin fut de se lamenter sur la perte de ses bijoux. Je l'implorai des yeux. Elle comprit et me délivra du bâillon qui m'étouffait. Elle voulait aussi dénouer mes liens, je l'en empêchai.

— Non, non, il faut que la police voie les choses en l'état. Je désire qu'elle soit édifiée sur ce gredin.

— Et si je tirais la sonnette d'alarme ?

— Trop tard, il fallait y penser pendant qu'il m'attaquait.

— Mais il m'aurait tuée ! Ah ! Monsieur, vous l'avais-je dit qu'il voyageait dans ce train ? Je l'ai reconnu tout de suite, d'après son portrait. Et le voilà parti avec mes bijoux.

— On le retrouvera, n'ayez pas peur.

— Retrouver Arsène Lupin ! Jamais.

— Cela dépend de vous, Madame. Ecoutez. Dès l'arrivée, soyez à la portière, et appelez, faites du bruit. Des agents et des employés viendront. Racontez alors ce que vous avez vu, en quelques mots l'agression dont j'ai été victime et la fuite d'Arsène Lupin, donnez son signalement, un chapeau mou, un parapluie, — le vôtre — un pardessus gris à taille.

— Le vôtre, dit-elle.

— Comment, le mien ? Mais non, le sien. Moi je n'en avais pas.

— Il m'avait semblé qu'il n'en avait pas non plus quand il est monté.

— Si, si... à moins que ce ne soit un vêtement oublié dans le filet. En tout cas, il l'avait quand il est descendu, et c'est là l'essentiel... un pardessus gris, à taille, rappelez-vous... Ah ! j'oubliais... dites votre nom, dès l'abord. Les fonctions de votre mari stimuleront le zèle de tous ces gens.

On arrivait. Elle se penchait déjà à la portière. Je repris d'une voix un peu forte, presque impérieuse, pour que mes paroles se gravassent bien dans son cerveau.

— Dites aussi mon nom, Guillaume Berlat. Au besoin, dites que vous me connaissez... Cela nous gagnera du temps... il faut qu'on expédie l'enquête préliminaire... l'important c'est la poursuite d'Arsène Lupin... vos bijoux... Il n'y a pas d'erreur, n'est-ce pas ? Guillaume Berlat, un ami de votre mari.

— Entendu... Guillaume Berlat.

Elle appelait déjà et gesticulait. Le train n'avait pas stoppé qu'un monsieur montait, suivi de plusieurs hommes. L'heure critique sonnait.

Haletante, la dame s'écria :

— Arsène Lupin.,. il nous a attaqués... il a volé mes bijoux... Je suis Mme Renaud... mon mari est sous-directeur des services pénitentiaires... Ah ! tenez, voici précisément mon frère, Georges Ardelle, directeur du Crédit Rouennais... vous devez savoir...

Elle embrassa un jeune homme qui venait de nous rejoindre, et que le commissaire salua, et elle reprit, éplorée :

— Oui, Arsène Lupin... tandis que Monsieur dormait, il s'est jeté à sa gorge... M. Berlat, un ami de mon mari.

Le commissaire demanda :

— Mais où est-il Arsène Lupin ?

— Il a sauté du train sous le tunnel, après la Seine.

— Etes-vous sûre que ce soit lui?

— Si j'en suis sûre ! Je l'ai parfaitement reconnu. D'ailleurs on l'a vu à la gare Saint-Lazare. Il avait un chapeau mou...

— Non pas... un chapeau de feutre dur, comme celui-ci, rectifia le commissaire en désignant mon chapeau.

— Un chapeau mou, je l'affirme, répéta Mme Renaud, et un pardessus gris à taille.

— En effet, murmura le commissaire, le télégramme signale ce pardessus gris, à taille et à col de velours noir.

— A col de velours noir, justement, s'écria Mme Renaud triomphante.

Je respirai. Ah ! la brave, l'excellente amie que j'avais là !

Les agents cependant m'avaient débarrassé de mes entraves. Je me mordis violemment les lèvres, du sang coula. Courbé en deux, le mouchoir sur la bouche, comme il convient à un individu qui est resté longtemps dans une position incommode, et qui porte au visage la marque sanglante du bâillon, je dis au commissaire d'une voix affaiblie :

— Monsieur, c'était Arsène Lupin, il n'y a pas de doute... En faisant diligence on le rattrapera... Je crois que je puis vous être d'une certaine utilité...

Le wagon qui devait servir aux constatations de la justice fut détaché. Le train continua vers le Havre. On nous conduisit vers le bureau du chef de gare, à travers la foule des curieux qui encombrait le quai.

A ce moment, j'eus une hésitation. Sous un prétexte quelconque, je pouvais m'éloigner, retrouver mon automobile et filer. Attendre était dangereux. Qu'un incident se produisit, qu'une dépêche survînt de Paris, et j'étais perdu.

Oui, mais mon voleur ? Abandonné à mes propres ressources, dans une région qui ne m'était pas très familière, je ne devais pas espérer le rejoindre.

— Bah ! tentons le coup, me dis-je, et restons. La partie est difficile à gagner, mais si amusante à jouer ! Et l'enjeu en vaut la peine.

Et, comme on nous priait de renouveler provisoirement nos dépositions, je m'écriai :

— Monsieur le commissaire, actuellement Arsène Lupin prend de l'avance.

(*A suivre*).

Bruxelles ◆ **VAN DER BORG** ◆ **Rotterdam**

1284 **18, RUE DES DOMINICAINS, 18, LIÉGE**

5000 tonnelets rollmops-maqueraux extra Disponible à Liége Prix avantageux

Sportive

UNION BELGE. — Officiel. — Décisions importantes prises à la réunion du 28 Avril : Le Comité décide ce qui suit : a) la demande de requalification de M. Neutelings du Cercle Sportif Chênéen est jugé prématurée. b) de convoquer le joueur Antoine du Fléron F. C. pour la prochaine séance en suite de sa demande de requalification. c) de prendre en considération la demande du C. S. des Vennes au sujet d'un joueur blessé, tendant à faire intervenir la Caisse de Secours et d'Assistance. MM. Sauvage et R. Lamy procèderont à l'enquête d'usage.

— Sur demande du Bressoux F. C., le joueur Bauwens Pierre du Bressoux F. C. est radié à vie des contrôles de l'U. B. par application de l'article 13 (par.I) des règlements.

— Le Comité décide de rayer des contrôles de l'U. B. le joueur Gillis Maurice du Standard qui, entendu, déclare vouloir continuer à jouer en non affilié. La même peine est appliquée au joueur Royen Jacques du Herstal F. C. qui, déjà pénalisé par son club, continue malgré celà à jouer en non affilié et n'a pas répondu à deux convocations et ne s'est pas excusé.

— Le Comité décide d'appliquer un avertissement à Amay F. C. pour avoir matché un club non-affilié (Education physique de Seraing) et de lui demander des explications au sujet de cette irrégularité.

— Incident match U. S. Liége-Ans F. C., du 16-4-16, Coupe Gadeyne, arbitre : M. Doudou. Pour non producteur de leur carte d'identité, les onze joueurs de l'équipe ansoise sont chacun pénalisés de l'amende réglementaire d'un franc.

— Incident Kinkempois F. C.-C. S. des Vennes du 23-4-16, Coupe Gosson, arbitre : M. Dessouroux. Le joueur Bovy Jean du Kinkempois F. C. est pénalisé de trois dimanches de suspension pour acte de violence envers un adversaire.

— Incident Grâce-Berleur F. C. - Stade Hollognois du 16-4-16, Coupe Gosson, arbitre : M. Marcel Massillon. Le joueur Parent Arthur du Stade Hollognois est suspendu pour deux dimanches pour avoir tenu des propos désobligeants à l'arbitre. Le joueur Francotte Edmond du Stade Hollognois, capitaine de l'équipe, qui ne se présente pas mais s'excuse, est convoqué pour la prochaine séance ; s'il ne se présente pas, il sera suspendu jusqu'à comparution. M. R. I. Mathy du Grâce-Berleur F. C. qui n'a pas répondu à la convocation lui adressée et qui ne s'excuse pas, est suspendu jusqu'à comparution et l'interdiction durant cette période de tous les terrains (région de Liége) lui est appliquée.

— Incident Flémalle F. C. - Jemeppe F. C. du 23-4-16, division II, arbitre : M. Blavier. Le Flémalle F. C. devra rechercher le nom du commissaire qui a voulu frapper l'arbitre et le donner au Comité. Les joueurs Staelens et Sroegerynen du Flémalle F. C. accusés d'avoir frappé des joueurs du Jemeppe F. C. seront convoqués pour la prochaine séance. Le terrain du Flémalle F. C. est entièrement suspendu pour deux dimanches (7 et 14 mai) pour pénaliser le public d'avoir envahi le terrain à l'issue du match. Le Flémalle F. C. écope d'une amende de 25 frs pour négligence dans le service des commissaires, en ayant notamment utilisé le concours d'une personne comme ayant une conduite souvent anti-sportive. Ces pénalités sont appliquées en tenant compte que le Flémalle F. C. avait pris certaines mesures de précautions notamment l'impression de circulaires rappelant quelle doit être sa conduite au terrain.

— Incident Bois-de-Breux F. C. - Méphisto Club du 16-4-16, Coupe Gosson, arbitre : Vandewilde. Un très sévère et tout dernier avertissement est infligé au Bois-de-Breux F. C. au point de vue de son organisation générale des matches, service des délégués et commissaires, protection aux arbitres.

— Réclamation du Tilleur F. C. à l'occasion du match Tilleur - Standard, division II du 5-3-16. Le Comité estimant que l'appel de la décision prise antérieurement n'est pas appuyée d'un nouveau fait, il n'y a pas lieu de rouvrir la discussion. (H. P.)

AU TERRAIN DU STANDARD C. L. — Comité du Tilleur F. C., 3-Comité du Standard C. L., 2. — En vue de parer à toute éventualité, il fut décidé que la rencontre de mercredi se jouerait à bureaux formés. A 4 h., M. Blavier aligne les « jeunes » du Tilleur F. C. et du Standard, tous deux au grand complet. Les visiteurs gagnent le toss et d'emblée sont à l'attaque. Ils ouvriront d'ailleurs le score par l'entremise de Wasseige. Peu à près, sur une descente des avants «bleu et blanc» Bovril, par erreur sans doute, intercepte la balle de la main dans la zone dangereuse, d'où penalty, que Tanier transforme malgré un plongeon très classique de Lespineux. Un changement heureux des arrières liégeois assure une meilleure défense. Le Standard se reprend et, sur passe judiciaire de Pirard, E. Close, d'un shot formidable, trompe la vigilance de Ramioul. Signalons encore un nouveau penalty de Bovril, que Tanier, cette fois, ne peut convertir, Lespineux sauvant magistralement. Tilleur marque toutefois un troisième goal sur un bel essai d'Appeldorn, tandis que Van Brabant terminera un splendide effort personnel en réussissant le second point pour les visités. Du côté des vainqueurs, on remarqua les effets d'un entraînement soutenu. Au Standard, le keeper fut certes une vraie révélation. Les autres jouèrent au-dessous de leur forme habituelle. Quant à l'arbitrage, M. Blavier tint constamment les deux adversaires « en mains » et sut réprimer le jeu dur. Vainqueurs et vaincus n'ont que des félicitations à lui adresser.

TOURNOI DU HERSTAL F. C. — Le Herstal F. C. organise sur son terrain, fin mai et pendant le cours du mois de juin, un tournoi de football, réservé aux équipes de divisions III, IV et scolaires affiliées à l'U. B. S. F. A. L'enjeu consistera en onze superbes médailles en argent, remises à l'équipe première. Il sera également décerné onze breloques aux seconds, si le nombre d'inscriptions est supérieure à 7. Le droit d'inscription, non remboursable, est de 5 frs. Le tournoi se jouera par éliminatoires ou par le système Fletcher-Trasenter si le nombre d'équipes est inférieur à 5. Un délégué de chaque club engagé sera convoqué à une réunion où il sera procédé au tirage au sort du calendrier. Les engagements accompagnés du droit d'inscription devront parvenir au plus tard le mercredi 17 mai à M. Hubert Michaux, rue Pepin, Herstal. (H. P.)

ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS — Par suite de l'abondance des matières, force nous est faite de remettre à lundi le compte-rendu détaillé de cette intéressante assemblée. (H. P.)

COUPE LIÉGEOISE. — La Coupe Liégeoise sera jouée, cette année, gratuitement. Les inscriptions seront reçues tous les jours, avant 3 heures, 119, rue du St-Esprit, Liège. (M.)

MICHEROUX. — *Tournoi du plateau de Herve.* — Dimanche, l'équipe première du Micheroux F. C. recevra l'excellente équipe I du Herve F. C. pour la Division mixte du Tournoi du Plateau de Herve. Au match-aller, le club Micherousois fut battu par 7 buts à 1. Il a une revanche à prendre. (F. B.)

HERVE. — Dimanche, au terrain du Vieux-Tiége, toujours pour la Coupe du Plateau de Herve, belle rencontre entre l'équipe II du Herve F. C. et l'équipe B du Fléron F. C. Cette partie sera aussi très disputée. (F. B.)

J'OFFRE DISPONIBLE A LIÉGE :

510 caisses savon en poudre **BLANCO**, par 100 caisses, 22 fr. par 10 caisses 23 fr.
25 caisses savon **MOSA**, la caisse, 60 francs.
8000 kilogs **MIEL** en fûts, à fr. 1,95
300.000 cubes de bouillon, marque **Buffalo** par 10.000 le mille, 30 fr.
200.000 cubes de bouillon, marque **Tedagg** le mille, 32 francs
2000 kilogs **CAFÉ CRU.**
5000 paquets chocolat crême D B fr. 2.10
1000 paquets chocolat D B, 400 gr. fr. 3.40
3000 paquets chocolat D B, 350 gr. fr. 3.10
3000 kilogs sirop pure fruits, fr. 1.60 disponibles à Bruxelles
Attendu pour cette semaine :
10.000 litres **Vinaigre l'Etoile**, 55 fr.
600 paquets **Bougies**, composition, 500 gr. 4 fr.
Charles Rémion, rue Éd. Wacken, 46 LIÉGE
f. 4051

Cinéma - Scala
3, Boul. de la Sauvenière, 3
- LIÉGE -
Programme du 5 au 11 Mai
1. REPENTIR D'UNE MÈRE — *Grand drame en 4 parties*
2. RÊVE DE KATELIN — *Magnifique drame en 3 parties*
3. DÉSILLUSION DE MEDGE — *Drame en 3 parties*
4. CADEAU DE FÊTE — *Grand drame sentimental en 3 parties interprété par M. PSILANDER*
5. ÉLEVAGE D'ÉLÉPHANTS — *Documentaire*
6. GRIBOUILLE, DAME DE COMPAGNIE — *Comique*
7. ON A SOUVENT BESOIN D'UN PLUS PETIT QUE SOI ! — *Comédie*
8. FERMIER PHOTOGRAPHE — *Comique*
9. GAVROCHE A LA FÊTE — *Comique*
3703

AVIS AUX HORTICULTEURS
Palmiers, Dracoéna, Azalée, Sapins, Fougères, à vendre à toute offre acceptable. 41, rue D'Archis. 6598

Prochainement Ouverture :
CAFÉ, HOTEL, RESTAURANT
Tilff, avenue Jules Neef, **Tilff**
(A COTÉ DES BAINS)
Restaurant à prix fixe et à la carte
Spécialité de Café extra, la tasse } 0.15
Spécialité de Café filtre, la tasse }
Vermouth français et Turin, le verre } 0.25
Porto et Atlas, le verre . . . . }
Voir le tarif spécial de l'établissement
Bon marché sans concurrence possible 6588

Dées d'Emplois

Placier, voyag. à la com., introd. et visit. clientèle, mais nouvtés, taill., pour. s'adj. article bon rapp., réf. ex., écr. 74 F-B. b. journ. f6578

Jne fille 25 à 30 a dée pl, serv, r. Fars-Vache, 37, Hollogne-a.-Pierres f 6574

Jne fille 16 a, dée pl. aider mén. loger, 175 rue Vaudrie, Angleur f 6545

Jne fille pieuse. 30 ans dée pl. tranqu. écrire T 22, b. Télég. f6560

Demoiselle de magasin très au court du comm. dem. pl. ds n'importe quel gre de comm. Ecr. 322 r. Champ des Manœuvres. Bressoux R71

Femme honn. dem. journées. S'adr. rue [illegible] f6553

Jne femme sérieuse dée place ménage chez Mr seul, Ecr. sous V-T 52, b. Télégr. f6461

Travaux de broderie Brodeuse se recommande pour ouvrages en tous genres, 2, Rue Pasteur, Liége R41

Dlle aide compt. caiss. sténo. dact. not. alld, com. cherche occ. 1/2 journée, prét. mod. Ec. E. D. 24 000

Bonne corsetière cher. ouvrage chez elle ou à domicile. Rue de la Légia 50 Liége R51

Mère de famille dem. journée à faire, 48 Rue de l'Enseignement. 48 Chênée. R66

Couturière dem. répar. ou neuf. Ecrire J. H. Bur. Télégr. R. 57

Empl. âge mûr, franç. allemd flam. dée pl. comptab. ou autre 193 Petite voie. Herstal. f6551

J. mén. s. enf. dem. mais, à garder, s'adr. r. Toussaint-Beaujean 20 f 6589

Jne fille camp. honn, 24 ans ch. pl, cuis, bse Ecr, Prosmans, r. de la Couronne. Looz (Limbourg). f 6583

Jne fille âge mûr, dée place cuisinière ou servante cuisin, ou bien faire mén, chez Mr ou dame seul (b. certificat) rue Sœurs de Hasque, 5 f 6579

Fille prop, et act, dée occup, 2-3 h. par jour, R. Cathédrale 47, au 3e f 6586

Femme honnête dem. quart. ou journ. à faire r. Ste-Marguerite, 209 f 6593

Femme libre veuve dée pr mén. à entretenir, Rue St-Nicolas, 212, Liége f 6591

Jeune fille 17 1/2 ans, dem. place pr bonne ou aider ménage. S'adr. 199, Rue du Shapeux f6590

Je femme très propre connaiss. tout ouv. de bonne mais. sach' très bien lessiver dée journées à faire. Ecr. Mme Matilde, rue d. Aveugles 13, Liége (au 1er) R. 53

Brave et hon. homme marié, sach' cond. chevaux dem. place magasin., courses, garde-mais. ou empl. anal. Ecr. 13 r. de Aveugles au 1er R 52

J. Fille sans emploi cause événem. cherche emploi quelc. d. com. ou sa table. Ecr. X.J. 4 bur. Télégr. (R25

Offres d'Emplois

On demande jeune servante très honn. logeant chez elle, sachant bien lessiver, et au courant du ménage, écrire D. K. V. Télégraphe. Inutile si pas meilleures références R. 73

Mr seul dem. comme serv-cuis, orpheline 30 à 35 ans sach. bne cuis. bourg., propre active, excel. ref. bur. journal A-Z 5 f 6538

On dem. jne homme de 20 ans, bel, écriture de préf. au court expéditions, écr. référ. et prét, b, journal B-C 28 f6370

Maison de santé, Glain demande cuisinière ts. au courant, se présent. ch, le Directeur f6393

On dem, garçon de bureau faire offre avec prétent. b, journal O-J 24 1285

On dem, bon mécanicien, qu, Longdoz, 59 f 6597

Dem, servante active, Rue César Franck, 63 f 6601

On dée, bonne ay. déjà servi pr l'après-midi, présent. pr parts entre 3 et 4, R, Florimont 4 au prem. f6599

Coiffeur dem. ouvrier, Passage Lemonnier, 20 f 6581

On dem, servante, Rue Neuvice, 30 f 6582

On dée Dlle au court des aunages. Se prés. chez Mr Camus-Michel rue Ferrer 79 à Seraing f 6397

On dem, fille à t. faire avec référ. 20 place des Franchises f6595

- Maisons - Appartements

Appartement 4 pl, à l'étage, cave et mansarde, lavoir et utilité à l'entresol, 109, rue de Jupille, Bressoux R53

Chambres à louer à personne seule et tranquille, seul locataire, proximité centre. Ecr. D.T. 12 Télégraphe.

B. Appartement de 4 pl. etc. à louer, 12 R. de Verviers 12. Visible de 2 à 3 heures. F5082

GRANDE MAISON A LOUER ou à VENDRE avec t. utilit. dép. empl. superbe, b. jard. en face. UNE AUTRE, mêmes cond. avec porche, et dépend. p. bureaux, remises ou atel. Ecr. H.V.25 bur. journal. 186

A louer 30 Boul. Constitution, conf. maison 2 ét., 9 p., eau, gaz, ut. étage 1200 fr. R. P. G. F 3983

QUARTIER GARNI A LOUER 28, rue du Ponçay, 28, Liége. 65

Cherche à louer une gr. prairie ds la prov. de Liége. Adr. 146 R. Cockerill, Seraing-s/M. f 6387

Quart. à 1er pr 2 pers. qu. l'Ourthe 53 f6564

Chambres à louer avec pens. de maison allem. Rue Sluse 19 f6572

Pressé. On dée à louer à la campag. envir. de Liége, près gare, très fréquentée, jolie petite maison pouv. y établir un café. Ecr. D-D 3. Télégraphe f6575

A vendre jolie petite maison rentier, mod, rich, décorée, gaz, 2 eaux, sup, gd jardin à Cornillon. Notaire Hault 6592

A 1 heure de Spa A louer pr été maison entt meublée, av. jard, arbres fruit. Cond, écr, journal Télégr, A-T 35 f 6395

A louer ou à vendre présentement **Belle Maison** rent. 7 pl., jardin, **loyer 900 frs**, *en fera prix guerre*, 74 rue Batty 74, **Cointe**, S'ad. au no 76 R51

Bel. appart. tout utilit. jouissance jardin, à 1er à personne. seul 33, R. des Shapeux. R 50

P. DE GUERRE. Rez de chaussée p. commerce compt. et rayons. 4 p. 25 fr. R. de Visé 16 et p. cond. Rue Mouton Blanc 4, 4009

APPARTEMENT A LOUER, RUE DU FER 21. 5

J. homme ch, chamb. garn. ent, lib, quartier Fragnée, off, au journ. L-G, 4 f 6600

On cherche à louer, pour fin septembre, à Liége ou environs, maison rentier avec jardin loyer 1000 à 1500 frs, écr, bureau journal D-T 4811 R 73

On dem, chamb, garn, quart, Fragnée ou Fétinne, écr. D-T 5, bur, Télégraphe f6594

Ventes et Achats

On dem. piano à queue d'occas, écr, marque et prix S-B 4, Télégraphe f6559

ACHAT D'OR 2,50 à 2,75 le gr., brillants, platine, argenterie dentiers au plus haut prix — Rue Ferdinand Henaux, 1 f 6021

FACH Frères, Arlon, disponible payement grand comptant : 5000 kilog, chicorée en paquets, bonne marq, 1,10 le kg; 900 kg amidon en poudre 1,50 le kg; 50 caisses haricots et pois en boites de 1/2 kg. 50 frs la caisse ; 100 dz, savonnettes à l'eau de Cologne, marque Dubois à 15 frs la douzaine f 6382

GÉNÉRATEUR A vendre à deux tubes réchauffeurs 60 mètres timbré à 5 en très bon état, chez Wynants-Groenendaels, frères à Looz f6320

ON ACHETE CUIVRE rouge de fr 2,10 à 2,40 le kg, cuivre jaune de 1,40 à 1,55 kg, bronze de 1,70 à 1,85 kg, étain, zinc, plomb, etc. au plus haut prix. Prix spéciaux par quantités **12, rue de l'Ourthe, 12 LIÉGE** *On prend à domicile* f5466

On achète à forts prix vieux cuivre, plomb, zinc, étain, papier de chocolat, etc. 1, rue des Clarisses, 1. 47 F3595

SOLDE Fortes Chaussures de Luxe, pardessus, parapluies Edmond DEMARCHE, r. d'Amay, 4, Pont d'Avroy. F4925

Pour le gros Café moulu «Brazil» Savons de toilette Baby, Laurent etc. Savons en briques hollandais Velvatia, Haussella, Unica Crême pr Chaussures « Gama » 5, qu. de Longdoz, 5 f 5689

Alimentation Chocolat 2000 à 300gr à 8,25 le kg : Savon en poudre 18 fr les 100 p. Vente et achat de toutes marchandises alimentaires. 49, Rue de Fragnée, 49 f6275

Harnais A vendre série harnais poneys, cob. et cheval luxe, travail corroierie 59, Rue de Dison, 59 VERVIERS (17901

Je suis acheteur de toutes espèces marchandises, fonds de magasin, rayon, comptoir etc. On se rend à domicile sur demande Maison BUTOR Rue de l'Université, 11 LIEGE R58

Comptoir des Savons Rue St-Léonard, 74 40,000 k. savon mou à à liquider à 1,70 100 caisses Sunlight 75 c. Struyvers 100 caisses Hollandia 10,000 k Marseille f 6377

3000 paquets chocolat De Beukelaer, Grootes Victoria. Mson Maréchal, 7, R. Montagne, Verviers. 17902

Magn. glace dorée et piano Günther comme neuf à vendre 2/3 val. Ecr. D. 100, b Télégr. f 6584

Benzol Extra

pour moteurs, lampes à braser, etc : 90 cent. le litre. Réd. par quantités. **27, rue André-Dumont, 27** f 4050

On cherche à acheter livres divers, romans, livraisons, gravures, magazines, musiques, etc. Ec. D-F, b, Télég. R 68

ACHETE: Bijoux, Or, « Platine, Dentiers » 8, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 8 f5733

Occ. Camion, couverte-éleveuse, chèvre laitière, rue du Trixhay, 39, Wandre f 6454

Occasions

On cher. gd Larousse ou Larousse pour tous d'occasion. Adres. off. 17, Rue Reynier, Liége R 70

Orchestrion 550 fr.
Piano autom. 950 fr.
Pianos main gar. 5 ans depuis 250 frs. LOUIS, 31, R. Volière, Liége. 1385

A vend. 250 f. b. piano noyer, S'adr. r. Fond des Tawes, 144 f6576

On achète papier chocolat à 4 f. et vieil étain au pl. haut prix, Place du Parc, 3, Liége. 132

Occasion - soudure fine à vendre, place du Parc, 3 Liége. Même mais. on achète vieux plomb. 133

On ch. à ach. voiture enfant d'occ., très bon état. Ecr. J-P-W. Télégraphe R 67

VELO de garçon, ét. neuf, à vendre d'occas. 29 R, St-Paul 6557

Capitaux

Capitaux sur hyp. taux selon rangs. Ec. Télég. S-S 29. f6224

Enseignement

L'Institut L'Avenir prépare par correspondance à tous les examens. (Ch. de fer, Postes, Télég., Contrib., Trésor, B. Nat., Instituteur, Droit, Not.) *Programmes gratuits sur dem. 12e année. - 423 SUCCÈS aux examens de 1913* 14, Aven. Milcamps, BRUXELLES

Mariages

Veuf 40 ans, com. désrencont. jeune fille ou veuve s. enfant, 35 ou 40 ans, en vue mar., dans situat. anal. discrétion d'honn. Ne répondra qu'aux lettres signées. Ecr. b. journal B-D-V. f 6596

Commerces à remettre

Cause décès à remettre bonne pharmacie, très achal, à Stavelot, S'ad, Pharmacie Tournaye, à Stavelot ou rue Florimont, 7, appartement B, à Liége f 6201

Objets Perdus

PERDU petit chapelet corail dans bourse verte Rapport. cont. récomp. au bur. Télégraphe, 11 rue de l'Université R 72

Bonne récompense à qui donnera renseignements à Mr Laurent Wilmotte à Beyne-Heusay, sur la disparition dep. le 4 cour. au Bd de la Sauvenière d'une charrette de laitier couverte, peinture verte, porte vitrée sur le derrière, attelée d'un cheval hongre brun ; signes distinctifs : ligne blanche sur la tête, pte tache blanche au fessier, pte excroissance au poitrail f 6608

DIVERS

BONBONS ACKERMANS 68, rue de Hesbaye. Liége. Chocolats, Gaufres, Coques, Cakes assortis. Prix p. négociants en gros. 1565

CYCLES LASSON Les Meilleurs 1, R. BIDAUT, 1, LIÉGE Pr. Caserne St-Laurent OCCASIONS RÉPARATIONS

Mme CROMPS accoucheuse de prem. classe. Rue du Paradis, 134. Consultations tous les jours. [F. 5070

Mme MEAN accouc. heuse de prem. classe. Pens. Consult. r des Wallons, 28. Prix guerre. [F2139

Mme NEMERY accoucheuse de prem. cl. Consult. tous l. jours avant midi, sauf vendredi et samedi. Rue d. l'Académie, 33 Liége Méth. antisept. gar. [F. 1650

Mme WUILLE accoucheuse de prem. classe. Rue Varin, 33. Consultations tous les jours. [1652

E. BEDRICH, sage-fem. de 1re cl. r. Mandeville, 30, Consultat. de 11 à 5 h. dim. et jeudi jusque 1 h. 1643

MAISON D'ACCOUCHEMENT **BURNAY** *Fondée en 1898* 59, RUE VARIN, 59. Mme Burnay reçoit tous les jours. Consultat. [1644

ACCOUCHEUSE Diplomée, 25 ans d. prat. Consultations Mme Bougelet **48, rue de Parme** Porte de Hal St-Gilles-Bruxelles 1476

Polissage, Nickelage Dorure, Argenture SUR TOUS MÉTAUX, Y COMPRIS LE ZINC Travail soigné garanti H. CRAHAY 35, rue Lambert-le-Bègue R 48

Traductions Françaises Allemandes Flamandes Anglaises **Prix modérés** Ecr. Bur. journal S. S.3 R 45

Joseph MAQUET 15, Rue des Meuniers, — Liége — Matelassier, garnisseur Répare chez lui et à domicile : matelas, ressorts, canapés, chaises bourrées. Prix réduit, travail soigné. (R65

La Société coopérative **Le Jouet Liégeois** a l'honneur de faire savoir à ses amis et à tous ceux qui s'intéressent à son œuvre d'assistance par le travail, qu'elle vient de centraliser ses ateliers et ses bureaux **50, Bd de la Constitution** Prière d'y adresser, dès maintenant, la correspondance et toute communication. R60

Allumettes en Gros
S. WULFSON & Cie
Rue Méan, 20
LIÉGE
(1120)

Savons et autres Articles en gros
- Grand stock toujours en magasin -
- MICHAUX, quai de la Batte, 13 -
f. 6008

Bateaux-Mouches HUY-JEMEPPE et retour
Dép. de Jemeppe : 8 h., 10 h.20, 2 h.40 et 6 h.15
Départs de Huy : 7 h.35, 11 h.15, 3 h.10 et 6 h.15
F 3785

EN VENTE PARTOUT :
CONDOR
Savon en poudre SUPÉRIEUR au savon mou
Dépositaire pour le gros : S. WAROUX, 25-27, rue Billy, Liége (1639) (Bonne-Femme)

SAVONNERIE MODERNE, BRUXELLES
Fondée en 1875, autorisée à continuer ses Fabrications
Dépôt et Agence générale à LIEGE :
Ed. GRIMARD, 32, r. Ed. Wacken
SAVONS
MOU BRUN en Cuvelles de 25 et de 12 1/2 kg et en boites de 1 kilo
MARSEILLE genre SUNLIGHT (HOLLANDAIS) WILSON, SUISSE, etc. (150

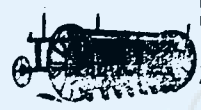
SAVONS DE FABRICATION NORMALE garantis de grand *rendement* et ne s'altérant pas, fournis à de nombreux ravitaillements officiels. 9050
Marie-José Savon en poudre
ESPANA Savon mou sans gélatine en cuv.
Cockerill Savon en briques incomparable
Concessionnaires généraux :
M. de Mark & G. Philippart
17, rue des Mineurs, Liége

A la bonne Chaussure
Maison RAPELET Rue Ferd. Nicolay, III OUGRÉE
Choix incomparable d'articles de luxe et fatigue ::: Gros souliers de travail
Vente au prix du gros Réassortiment pour hiver

BRULOIRS A CAFÉ MALT, ETC. POUR 10 Kg. ET PLUS AU GAZ OU AU CHARBON
C. JACQUES, 19 rue Jonfosse, 19, LIÉGE

Sté des Mines de Plomb Argentifère
STELLA
Représentant général :
L. Lahaye, r. de Visé, 56, Liége 1546

Entreprise Générale de Rejointoiement ET DÉROCHAGE DE VIEILLES FAÇADES
PRIX DE GUERRE JEAN BOERS 34 Avenue de la Gare, 34 BRESSOUX

Semoirs SIMPLEX
Garant. contre risques de pays MODÈLES NOUVEAUX

ATELIERS : Ed. de Saint-Hubert A. ORP-LE-GRAND F 4900

Parfumerie Saint-Pierre Bruxelles
SAVON DE MARSEILLE EXTRA
Prima Haarlem Zeep, Savon briques
Ecrire : L. LEBRUN, Bois-Borre 1630

MODES Boulevard d'Avroy, 8 (au premier étage)
NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Transformations soignées 705

Fabrique de Tuyaux en Béton
Spécialité de puits en béton de 0,70, à 12 fr. le m. ; 0,80, à 14 fr. le m. et 1 m. à 20 fr. le m.
A. St-GEORGES-DEHALU, à Anthisnes-Station
CIMENT DE HUY ET DE LUSTIN
o PLATRE EN GROS ET DÉTAIL o
Forte remise aux entrepreneurs f 6608

ENCAS, FOURREAUX toutes teintes, depuis : **Fr. 6.95**
Maison DEMULIEZ
52, rue Léopold 52, Liége (Pont des Arches)
RÉPARATIONS RECOUVRAGES

F. MALHERBE, Boul. En de Lavaleye, 256, Liége.
Fabrique L. DEVOS.



Depuis la guerre le prix du Mosa, qui remplace avantageusement le savon mou, n'a pas doublé, sa qualité est restée la même. Le prix du savon mou est huit fois plus élevé
JUGEZ ET COMPAREZ (1339)